

# La Hull Electric Company

Par Chantal Berniquez

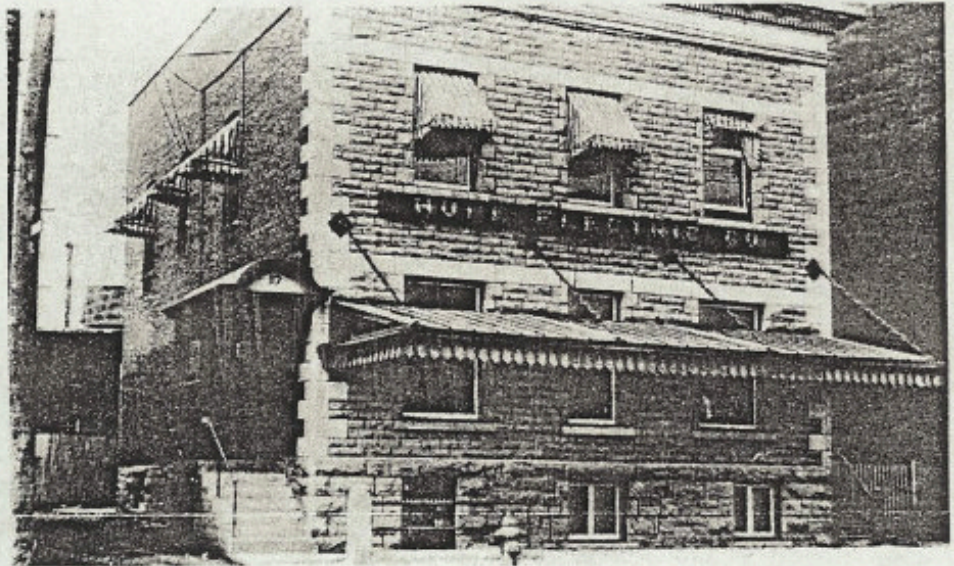
Les premiers tramways ou "chemins de fer de la rue", (Street railways) ont fait leur apparition à New-York en 1832 et à Paris en 1853. Bien que la vapeur fut déjà connue, les premiers tramways étaient tirés par des chevaux, les tramways à vapeur étant trop bruyants et trop salissants.

C'est l'inventeur du dynamo et de la première locomotive électrique (1879), Werner von Siemens, qui mit en opération le premier tramway électrique à Lichterfelde, près de Berlin en 1881. Sa technique fut ensuite perfectionnée par les Américains Thomas Edison et surtout Frank Sprague, qui réussit à éliminer plusieurs des principaux problèmes du tramway et à le rendre plus efficace. C'est donc dans les années 1880, que le tramway électrique connut sa plus grande expansion, d'abord en Amérique, et enfin en Europe, où il mit plus de temps à se tailler une place importante.

Au Canada, c'est Ottawa qui fut la première ville à se doter, en 1891, d'un système de tramways électriques. Bien que d'autres villes y pensaient déjà sérieusement, personne n'avait osé réaliser ce projet, par peur de l'hiver. On craignait en effet, que les tramways électriques ne soient pas en mesure d'affronter l'hiver et ses nombreuses tempêtes. Toutefois, grâce surtout à la construction de nouvelles charrettes adaptées à notre climat, l'expérience d'Ottawa se révéla concluante: les "chars électriques" pouvaient fonctionner l'hiver. Donc, dès l'année suivante, en 1892, Montréal inaugura elle aussi un réseau de transport en commun utilisant des tramways électriques.

A Hull, c'est le 7 mars 1894, que le conseil municipal, présidé par le maire Edmond S. Aubry, résolut de doter la "Cité" d'un service de tramways électriques, après en être venu à la conclusion suivante:

"(...) Qu'il est avantageux pour cette Cité et spécialement pour la classe des travailleurs, d'établir une ligne de chars électriques reliant Hull avec Aylmer, et la Pointe-Gatineau et Ironside, et aussi un système d'éclairage et de chauffage soit par l'électricité, par le gaz naturel ou autrement".



Entrés officiellement en opération le 1er juillet 1896, les tramways circuleront à Hull jusqu'au 30 novembre 1946. La Hull Electric Company, propriétaire de ce réseau de transport en commun, fit donc pendant 50 ans, la pluie et le beau temps dans les rues de la ville. Pour mieux comprendre cette page de notre histoire locale, le sujet sera brièvement abordé de la manière suivante:

- Les débuts du tramway et les ententes avec les villes de Hull et d'Aylmer;
- l'évolution du réseau, c'est-à-dire l'extension des lignes de la Hull Electric Co. afin d'améliorer le service;
- les services offerts par la Hull Electric Co. à la population et à d'autres compagnies;
- les relations entre la Hull Electric Co. et la Cité de Hull, sur le plan des contrats surtout;

## LES DÉBUTS DU TRAMWAY À HULL ET AYLMER

Suite à la décision prise par le Conseil de la Cité de Hull de permettre l'installation d'un réseau de transport en commun par tramways, le privilège exclusif en fut accordé à M. Théophile Viau, contracteur de Hull, le 7 mai 1894, par le règlement #61. Viau acquérait ainsi le droit de former une société ou une compagnie qui devait commencer les travaux dans les deux ans qui suivraient la signature de l'entente.

Mais, malgré ce règlement, les citoyens de Hull ne bénéficièrent d'un vrai service de tramways qu'à l'automne de 1896. Entre temps, William Jackson Conroy, marchand de bois du comté de Hull et Edward Seybold, marchand d'Ottawa, formèrent la Hull Electric Company. Incorporée par charte provinciale (Victoria 58, chapitre 69), le 12 janvier 1895, la Hull Electric Company se fit concéder, le 12 février 1896, par la Cité de Hull et M. Théophile Viau, les droits et pouvoirs que la ville avait cédés en vertu du règlement #61. Pour l'achat de ces droits, la Hull Electric versa \$18.000 d'indemnisation à Théophile Viau, qui se retira du dossier des tramways. Désormais, la Hull Electric Company serait seule à contrôler le système de tramways.

Suite à cet achat, à l'hiver 1896, la Hull Electric entreprit des démarches auprès des villes de Hull et d'Aylmer afin d'établir les circuits de tramways. Une première entente fut conclue avec Hull, le 20 mai 1896:

"Le Conseil autorise la Hull Electric Company à construire et exploiter un tramway, en vertu du règlement #61 et du contrat du mois d'octobre 1894 (...) et ce, le long de la rue Main, à partir de la rue Bridge, à venir jusqu'à la rue Du Lac et de là, jusqu'à la rue Albert, et de la rue Albert jusqu'au bord de la rivière Ottawa pourvu que la compagnie éclaire ces rues à l'aide de grosses lumières à arc à l'électricité".

À Aylmer, c'est le 5 octobre 1896, que le maire Thomas Ritchie autorisa la Hull Electric à construire et opérer une voie double sur les rues Mountain, Main, Front et Derwin, à condition que la dite compagnie s'engage à maintenir les rails en bonne condition et à s'occuper de l'enlèvement de la neige. Elle devait aussi éclairer les rues où passerait le tramway, en retour de quoi Aylmer exemptait la compagnie de taxes sur les poteaux, les fils, les câbles et les autres équipements électriques<sup>3</sup>.

Afin de pouvoir relier les deux villes, la Hull Electric signe, le 16 mars 1896, une entente par laquelle elle loue les rails du Canadian Pacific Railway. Par ce bail de 35 ans, la Hull Electric obtenait le droit d'utiliser la voie secondaire du C.P.R. pour \$5,000 par année. Cette voie, parallèle à celle qui existe encore aujourd'hui, ne servait que pour le transport local, ce qui amena finalement le C.P.R. à céder le tout à la Hull Electric Co., le 9 janvier 1899, pour \$100,000.

C'est donc via ces circuits, reliant les centres-villes d'Aylmer et de Hull, que la Hull Electric Company commença ses opérations, à la fin de 1896.

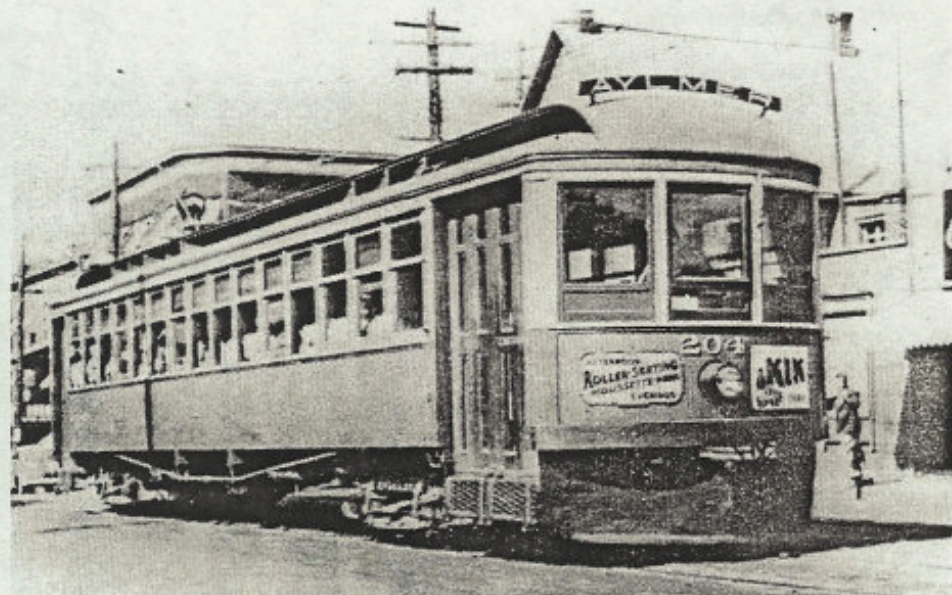
### ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Le réseau de la Hull Electric se contenta de relier Hull à Aylmer jusqu'en 1901, date à laquelle la compagnie fut autorisée à utiliser le nouveau pont "Interprovincial". C'est ainsi que le pont fut doté de trois voies. Les deux voies extérieures étaient réservées aux tramways et celle du centre aux trains du C.P.R. Et, pour accommoder ses usagers, la Hull Electric aménagea un terminus sous le Château Laurier.

Les autres aménagements entrepris par la Hull Electric permirent de doubler les voies sur les rues Laurier, Principale et Albert en 1908, de doter la Cité de Hull d'un circuit de ceinture en 1910, et enfin, d'amener les tramways jusqu'à la barrière du chemin Chelsea à l'automne de 1917.

#### Le circuit de ceinture ou "Belt Line"

Ce circuit de ceinture, communément appelé "Belt Line" par les autorités et les citoyens de Hull, était attendu depuis longtemps. Dès 1902, lorsque la Hull Electric voulut construire une voie double sur la rue Principale, la ville fit pression sur la compagnie pour qu'elle construise cette ligne de ceinture. Ce circuit, qui traversait les zones résidentielles périphériques, fut fort apprécié des travailleurs mais fut décrié par la compagnie qui ne cessa de clamer la



non-rentabilité de cette ligne, attestant même que les revenus ne couvraient pas les frais d'opération.

Cette "Belt Line", était divisée en deux circuits, celui du sud et celui du nord. Le circuit sud partait d'Ottawa pour rejoindre les rues Youville, Laurier, Hôtel de Ville, Principale, Bridge (Eddy), St-Hyacinthe, Lévis, Maison-neuve, Reboul et retournait à Ottawa. Sur le circuit nord, les tramways roulaient en sens inverse, sur la même voie simple, grâce à quelques voies d'évitement qui permettaient d'éviter les collisions. Jusqu'en 1946, les tramways de la "Belt Line" ont roulé sur une voie simple, la Hull Electric ne jugeant pas rentable d'installer une voie double sur ce circuit, qu'elle voyait comme un "grugeur" de profits.

#### Le Circuit de Wrightville

D'abord prévu pour octobre 1909, ce circuit n'entra en opération qu'à l'automne 1917. Après avoir obtenu la permission de la ville de Hull, qui autorisait la construction d'une ligne jusqu'à Wrightville, la Hull Electric dut obtenir celle de la Gatineau Macadamized & Gravel Road Co., qui était propriétaire des chemins Brewery (Montcalm) et Chelsea (Boul. St-Joseph). Une entente, signée le 22 avril 1910, réglait ce litige.

Mais, les choses étant ce qu'elles sont, il fallut six ans de discussions entre la ville de Hull et la Hull Electric Co., pour que les deux parties en viennent à une entente définitive. Par une résolution du Conseil, en date du 6 novembre 1916, le maire J. Urgèle Archambault autorisa la Hull Electric Co. à installer une voie double sur la rue Montcalm, du chemin d'Aylmer au chemin Chelsea. Cette voie double s'arrêtait au coin de la rue Montclair, où il y avait jonction avec une voie simple qui, de là, se rendait au chemin de la Montagne qu'elle empruntait jusqu'à la deuxième avenue (aujourd'hui la rue Fortier). La voie suivait ainsi la rue Fortier jusqu'à Montclair avant de rejoindre la voie double du chemin Chelsea (Boulevard St-Joseph).

Avec la mise en opération du circuit de Wrightville, en 1917, tous les circuits de la Hull Electric Co. étaient en place. La compagnie allait dès lors se refuser à investir dans une extension du réseau malgré les nombreuses pressions qui s'exercèrent à son endroit, afin qu'elle respecte le règlement #61 de 1894, qui parlait d'un "chemin de fer urbain devant relier Hull et Aylmer, la Pointe-Gatineau et Ironside".

Dans les années 1910 surtout, la construction de ce circuit fut réclamée à grands cris. D'abord par les gens de

la Pointe-Gatineau, pour qui l'accès à la ville voisine n'était pas chose facile. Ensuite, par les marchands de Hull, à qui ce circuit aurait amené une clientèle extérieure plus importante. On retrouve d'ailleurs dans le journal *Le Droit*, plusieurs interventions de la Chambre de Commerce de Hull, insistant sur les nombreux avantages de ce circuit pour les marchands. Malgré ces exhortations, les tramways de la Hull Electric Co. ne se rendirent jamais à la Pointe-Gatineau. Aux yeux des dirigeants de la compagnie, ce circuit ne pouvait pas être rentabilisé.

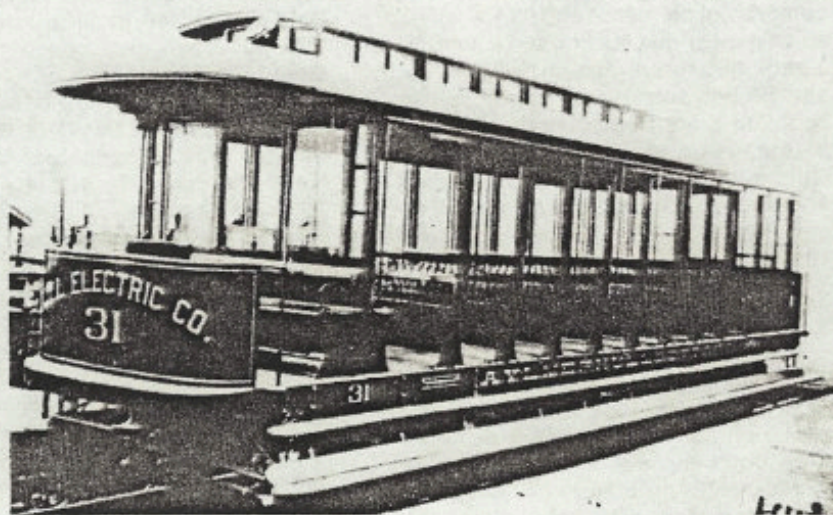
#### LE SERVICE DE LA HULL ÉLECTRIC

Toute analyse des services offerts par la Hull Electric doit faire la distinction entre les services de transport en commun et le transport de marchandises, que la compagnie effectuait en utilisant le même réseau de voies ferrées. Ses principaux clients, les compagnies pétrolières, Supertest Petroleum, Shell Oil Company of Canada, et British American Oil Company étaient alors propriétaires d'entrepôts installés dans le parc Jacques Cartier. C'est de cet endroit qu'était acheminé aux quatre coins de la ville, l'huile et le carburant qui servaient aux usages domestiques, industriels et commerciaux.

#### La qualité du matériel

Le transport en commun de la Hull Electric semble avoir fait, tout au long de ses 50 ans d'existence, l'unanimité. Les citoyens de Hull n'en étaient pas satisfaits.

Dès leur mise en opération, les équipements de la Hull Electric commencèrent à faire parler d'eux. On se plaignait du mauvais état des rues où passaient les tramways, de la poussière qu'ils soulevaient, ainsi que du bruit causé



par la mauvaise condition des dormants. Si l'état de tous les circuits fut souvent remis en question, celui de la ligne de ceinture fut à maintes reprises très sévèrement critiqué. D'abord à cause de la courbe que devaient emprunter les tramways à la hauteur des rues St-Laurent, St-Hyacinthe et DuPont (Eddy). Cette courbe était jugée très dangereuse par les citoyens habitant à ses côtés. Ils craignaient à tout moment de retrouver un tramway dans leur salon. Les Hullois n'appréciaient guère non plus le confort des tramways, la preuve, cette lettre ouverte du 6 novembre 1913, dans laquelle l'auteur met en doute ces bienfaits de l'ère moderne:

"Les voyageurs qui montent dans ces tramways (ceux de la ligne de ceinture) ne sont pas lents à regarder autour d'eux pour bien se convaincre qu'ils ne sont pas en grande charrette, tant la ressemblance du mouvement est le même".

Il faut dire que le matériel de la Hull Electric ne fut jamais représentatif des dernières technologies, et que ce genre de plainte était chose commune.

#### La qualité du service

Les horaires et l'irrégularité du service offert, firent aussi l'objet de nombreuses critiques. Même si en théorie, les tramways devaient circuler aux dix, quinze ou vingt minutes, la réalité était toute autre. Les retards étaient si fréquents, qu'on retrouve des plaintes à ce sujet à chaque étape de l'histoire de la Hull Electric. Le journaliste Henri Lessard, qui comparait le service hullois à celui de Montréal, se disait incapable de comprendre cette situation:

"Ca ne devrait pas être la mer à boire que d'assurer la succession régulièrement espacée de trois tramways sur notre grande rue".

Malgré tout, ce n'est que le 18 janvier 1943 que le Conseil se décida finalement de demander une enquête sur le sujet. Réalisée entre le 15 et le 27 février 1943, par des inspecteurs du "Comité de circulation et du transport urbain" formé pour l'occasion, cette étude révéla de très nombreux retards de plus de quinze minutes sur tous les circuits, soit 69 retards sur le circuit de ceinture nord, 47 sur celui de Wrightville et 12 sur celui d'Aylmer<sup>6</sup>.

À la lumière des nombreuses plaintes et des conflits entre la ville et la Hull Electric, il n'est pas exagéré de conclure que cette étude aurait donné des résultats forts semblables si elle avait été menée au cours des années 1925 à 1940. Le service de tramways, même s'il était essentiel, ne fut jamais très apprécié par les Hullois. On peut toujours se faire l'avocat du diable et



penser qu'à toutes les époques, les gens étaient insatisfaits du transport en commun, et ce, même en 1984. On peut aussi penser que les conseillers municipaux trouvèrent que la Hull Electric était un bon sujet de débat politique et qu'ils en firent très souvent une tempête dans un verre d'eau. C'est d'ailleurs ce que soutenait le Surintendant général, G. Gordon Gale, à l'endroit de son Président, W. R. Baker, le 9 juillet 1914:

"The present city council does not differ very much from other years. The most of them are very anxious to get everything they can out of their position. They find the Street Railway a convenient subject for criticism and personal advertisement<sup>6</sup>".

Même s'il faut attribuer un peu de crédit à ce point de vue, il n'en reste pas moins que les problèmes causés par le mauvais état du matériel et le service irrégulier de la Hull Electric avaient fait l'unanimité et que la population et le conseil municipal étaient bel et bien mécontents des services offerts.

### Le transport de marchandises

Le transport de marchandises s'effectuait après les heures normales de circulation des tramways, ce qui causait de sérieux désagréments aux gens vivant à proximité des lignes du réseau. Lorsque des wagons ferroviaires, prévus pour voyager sur des rails avec saillie, circulaient sur des rails plats de tramways, le bruit était infernal. Afin de remédier un peu à la situation, le Conseil décida d'interdire le transport de marchandises à l'intérieur des limites de la ville, entre minuit et 5h.30 le matin. Adopté le 3 juillet 1906, le règlement #101 entra en vigueur le 1er décembre de la même année.

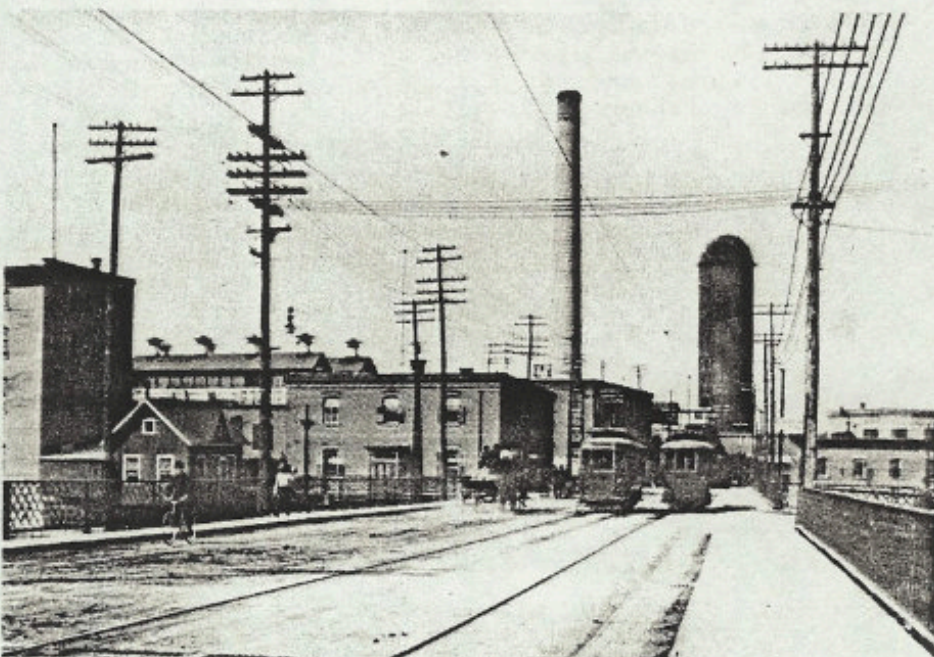
Malgré cette restriction, la question du transport de "fret" demeura un problème constant entre la Hull Electric et la ville, car cette dernière se trouvait prise dans un débat qu'elle se sentait incapable de trancher radicalement. Du côté des citoyens, le Conseil était conscient du fait que le mécontentement était général. Pour tous ces Hul-lois qui commençaient à travailler à six ou sept heures du matin, il aurait fallu interdire ce genre de transport plus à bonne heure, en soirée, afin de permettre aux gens de dormir. Minuit s'avérait également trop tard pour les malades de l'Hôpital Sacré-Coeur, en face duquel passaient les wagons. Mais malgré toutes ces vérités, le Conseil devait tenir compte d'un autre aspect du problème: les principaux clients de la Hull Electric étaient les compagnies pétrolières, un des atouts économiques de la ville. Devant cette épineuse question, tous les conseils

ont préféré le statu quo. Même en 1937, à la veille du renouvellement du contrat de la compagnie, lorsque le sujet devint très populaire, le Conseil préféra le statu quo. Il y eut bien une résolution, en date du 5 juillet 1937, par laquelle le Conseil demandait à la Hull Electric de "cesser le bruit causé par le mouvement des chars de fret la nuit sur la ligne de ceinture". Il y eut aussi des pourparlers avec les compagnies pétrolières qui se disaient prêtes à accepter que ce transport se fasse de jour, mais la Hull Electric refusa de modifier ses horaires. Ce n'est qu'en 1944, peu de temps avant que ne disparaissent les tramways des rues de Hull, que le Conseil se décida à agir, et obligea la Hull Electric à régler ce problème ou à abandonner ce transport de fret.

### RELATIONS AVEC LA VILLE DE HULL

Tout au long des cinquante années d'opération de la Hull Electric, les relations entre celle-ci et la Cité de Hull ne furent jamais des plus harmonieuses. Certaines clauses des contrats, en particulier celles concernant le déneigement, les tarifs, et le transport de marchandises, firent l'objet de conflits constants entre les deux parties. Les deux renouvellements de contrat ne se firent qu'après de houleux débats, d'une durée moyenne de deux ans chacun.

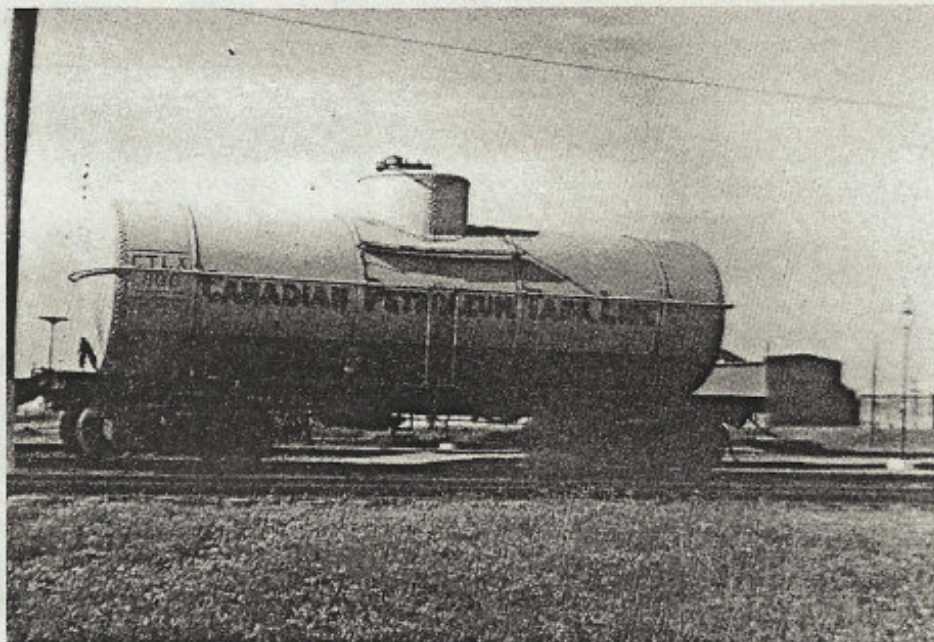
De 1896 à 1946, trois contrats seulement furent signés entre les deux parties. Le premier, celui du 5 octobre



1896, ne causa aucun problème. Il fut entériné sans difficultés. Il fixait les tarifs à 5 sous le passage par adulte et 3 sous par écolier, permettait le transport de marchandises dans les rues de la Cité, et laissait à la Hull Electric la responsabilité de déneiger les rues sur lesquelles passaient ses tramways. Conclu pour une période de 35 ans, ce contrat vint à échéance en mai 1929.

Le renouvellement du contrat de 1929 ne se fit pas sans difficultés. La Hull Electric voulait que ce soit la ville qui prenne la responsabilité du déblaiement des rues, qu'elle lui permette d'augmenter ses tarifs, et enfin, qu'elle diminue sa taxe d'affaires. De son côté, la ville s'opposait à ces demandes. Ce n'est qu'après deux ans de discussions, de propositions et de contre-propositions, d'ultimatums et de menaces, que les deux parties finirent par s'entendre. La Hull Electric continua d'effectuer à ses frais le déneigement et l'entretien des rues où passaient ses tramways et la taxe d'affaires fut fixée à 2,500 dollars par année, pour les cinq ans de la durée du contrat. La seule véritable concession accordée par la ville fut celle de l'augmentation des tarifs. Ceux-ci furent fixés à 7 cents le passage pour un adulte et à 5 cents pour les écoliers.

A l'expiration du contrat de 1931, les deux parties n'avaient toujours pas réussi à conclure une nouvelle entente. Ce n'est que le 11 juillet 1938 que la ville et la compagnie apposèrent leurs signatures au bas d'un nouveau contrat. Les mêmes points avaient été débattus avec autant de chaleur qu'en 1929. Ce contrat ressemblait pour l'essentiel au contrat précédent, sauf que



la taxe d'affaires fut portée de 2,500 à 3,000 dollars par année, et que les tarifs furent ramenés aux prix d'avant 1931. Par contre, même si le déneigement et l'entretien des rues demeuraient la responsabilité de la compagnie, la ville consentait à contribuer "la somme de quinze cents dollars (\$1,500) par année pour aider à défrayer le coût de l'enlèvement de la neige".

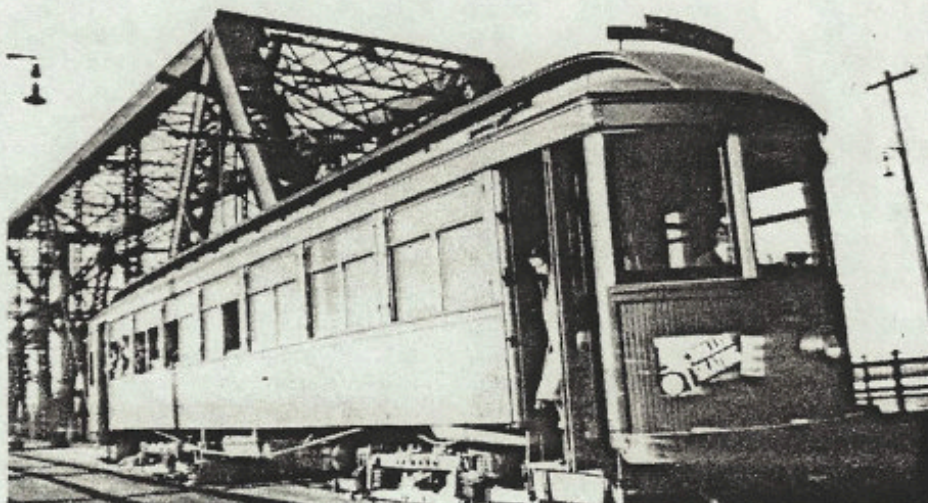
Conclu pour deux ans, avec renouvellement automatique à chaque année, ce dernier contrat fut contesté par la ville dès septembre 1941. Le Conseil en refusa la prolongation. Toutefois, malgré cette opposition et les diverses représentations et plaintes faites par la

ville devant la Commission des transports du Canada et la Cour supérieure, aucun autre contrat ne fut jamais signé entre les deux parties. Ainsi, jusqu'en 1946, la ville et la compagnie continuèrent à remplir les obligations prescrites par le contrat du 11 juillet 1938, même si celui-ci avait été déclaré nul et non avenue par la ville en septembre 1941.

#### Le "Congédiement" des tramways

Les relations entre la Hull Electric et la Cité de Hull ne firent que s'envenimer au cours des années 1940. Il devenait de plus en plus évident, aux yeux des conseillers, que le système de transport en commun par tramways devenait désuet, et qu'il fallait se moderniser, c'est-à-dire passer à l'autobus. Toutefois, à cause de la guerre, la fabrication des autobus était soumise à certaines restrictions. Ce n'est donc que le 3 avril 1945 que la ville put se résoudre définitivement à "congédier" les tramways.

M. Louis Bisson, capitaine de l'Aviation royale, soumettait, dès le lendemain, une demande de franchise afin de pouvoir exploiter un système d'autobus à l'intérieur des limites de la Cité de Hull. La demande de M. Bisson fut étudiée, puis acceptée le 17 septembre 1945. La demande fut finalement soumise à l'approbation de la population le 14 janvier 1946. Une franchise fut définitivement accordée, le 16 janvier 1946, par l'intermédiaire du règlement #428, à la compagnie Transport urbain de Hull, mise sur pied par M. Bisson. Le 6 juin 1946, la ville avisa donc légalement la Hull Electric de cesser toutes ses activités dans les six mois.



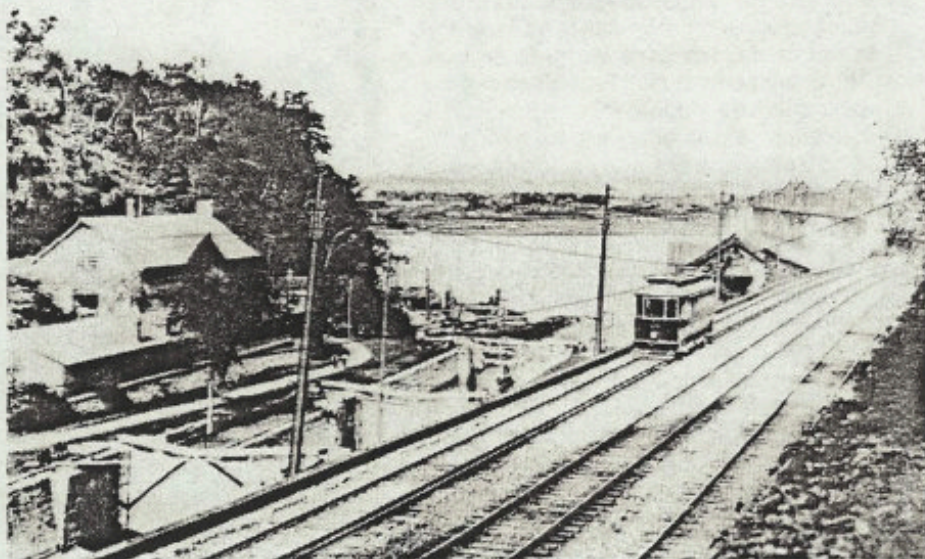
C'est donc le 30 novembre 1946, que les Hullois utilisèrent les tramways de la Hull Electric pour la dernière fois. Le lendemain, premier décembre, ils purent assister à l'inauguration et à la mise en service des autobus du "Transport urbain de Hull".

\* \* \*

Les tramways de la Hull Electric circulèrent donc pendant cinquante ans dans les rues de la ville. À la lumière des statistiques de la compagnie<sup>9</sup>, il semble que cette entreprise ne fut jamais des plus rentables. À plusieurs reprises, la compagnie n'enregistra aucun profit et se vit, semble-t-il, obligée de déclarer des déficits. Mais ces déficits de la Hull Electric étaient généralement reçus avec scepticisme.

La Hull Electric ne fut en fait une compagnie autonome que durant quelques années. En effet, dès 1902, à cause de la dette de 100,000 dollars contractée auprès du Canadien pacifique, cette compagnie ferroviaire se portait acquéreur des 2,920 actions de la Hull Electric. Le C.P.R. revendait en 1927 ce capital-actions à la Gatineau Power Co.

Par cette transaction, la mainmise de la Gatineau Power sur la compagnie de tramways fut complète. La Gatineau Power se fit transférer le réseau de distribution d'électricité de la Hull Electric. Cette dernière devait donc, dès 1927, acheter de la Gatineau Power l'électricité qu'elle produisait auparavant. On retrouva aussi les mêmes gens sur les deux conseils d'administration, en particulier, M. G. Gordon Gale, Président de la Hull Electric Co. de 1926 à 1948 et



Vice-président puis Président de la Gatineau Power de 1927 à 1961. Seuls les biens passifs, c'est-à-dire les équipements liés au transport, demeurèrent la propriété de la Hull Electric.

Mais l'importance de ces transactions ne se situait pas surtout sur le plan de la concentration du pouvoir de décision. Ces acquisitions de la Gatineau Power représentaient une importante valeur économique. La Gatineau Power y trouvait sûrement ses intérêts, alors que la Hull Electric devenait une compagnie artificiellement déficitaire. Et ce déficit lui permettait d'excuser le mauvais état de son matériel, de demander des exemptions de taxes, des augmentations de tarifs, et de

menacer la ville d'une faillite si les autorités municipales devenaient trop exigeantes. Mais ce qui était le plus important pour la Gatineau Power, c'était la possibilité qu'offrait la Hull Electric de générer des pertes sur le plan fiscal.

Ce bilan, plutôt négatif que positif, de la vie des tramways dans la Cité de Hull nous laisse avec une dernière impression. Ces tramways, que l'on se rappelle avec nostalgie et que l'on aimerait même voir circuler encore dans nos rues, ne semblent pas avoir suscité autant d'émerveillement chez leurs contemporains. Source de pollution visuelle et sonore, les tramways ne furent sûrement pas le moyen de transport idéal pour une ville de la grandeur de Hull.



1. Archives de la ville de Hull: Règlement #61, 7 mai 1984.
2. Voir entre autres, les articles du journal *Le Droit*, en date du 27 mars 1914, du 25 avril 1914, du 23 janvier 1915, et du 3 août 1915.
3. *Le Droit*: le 6 novembre 1913.
4. Henri LESSARD: "Une foule de suggestions" dans *Le Droit*, 4 février 1942.
5. Archives de la ville de Hull: "Rapport du Comité de circulation et du transport urbain; le 29 mars 1943."
6. Archives de l'Hydro-Québec: Fonds Hull Electric Company; document #2773 "Compagnie des chars électriques".
7. Archives de la ville de Hull: Résolution du Conseil en date du 5 juillet 1937.
8. Archives de la ville de Hull: Contrat entre la Cité et la Hull Electric Co., en date du 11 juillet 1938, article quatrième, clause 12 a.
9. Dominion Bureau of Statistics: "Statistics of Electric Railways of Canada, Ottawa, 1922 à 1946."

# Condition Ouvrière entre 1919 et 1929

Par Serge Lalonde

## LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET LES TRAVAILLEURS

### Évolution et structure de l'économie québécoise et hulloise; de 1919 à 1929

L'économie québécoise se caractérise durant cette période par trois phases de croissance distinctes. Tout d'abord, la première guerre mondiale engendre une période de prospérité qui se poursuit jusqu'en 1920. On atteint alors des sommets au niveau de la production et l'inflation est galopante.

Toutefois, avec la fin du conflit, l'économie canadienne et par conséquent québécoise, subit les contrecoups d'une diminution de la demande extérieure, ce qui entraîne un effondrement des prix et une baisse de la production. Tous les secteurs manufacturiers importants, sauf ceux de l'industrie des pâtes et papiers sont en récession. Entre 1920 et 1921, la valeur nette de la production subit une diminution de 30%. Pour les travailleurs québécois, cette conjoncture négative entraîne une stagnation ou une diminution des salaires, et une augmentation considérable du chômage.

Une troisième phase économique s'amorce vers 1924 et 1925 grâce à un "boom" d'investissements américains et grâce au développement rapide de certains secteurs économiques comme les mines et l'hydro-électricité. Une reprise s'effectue donc de 1925 à 1929. Cependant, jusqu'à quel point les ouvriers participent-ils à ces "années folles"? Et pourquoi cette prospérité, qui semblait bien réelle, du moins pour les capitalistes, se termine-t-elle en 1929 par le célèbre "krach" de Wall Street?



TABLEAU NO. 1  
Développement industriel de la Province de Québec

Années	Nombre d'établissements	Capital engagé en \$	Coût de la matière première en \$	Valeur brute de la production en \$
1919	7 551	906 421 665	496 716 322	935 359 818
1920	7 677	1 028 206 105	553 558 520	1 071 251 645
1921	7 173	981 177 681	390 119 293	752 084 190
1922	7 410	970 019 442	337 752 977	708 029 044
1923	7 142	1 009 898 982	396 714 471	811 103 396
1924	6 847	1 044 113 969	385 880 826	776 232 244
1925	6 995	1 136 033 133	412 460 003	820 563 757
1926	7 164	1 216 975 958	448 584 313	900 300 824
1927	7 206	1 376 654 019	474 361 396	990 582 995
1928	7 231	1 583 350 884	510 580 872	1 073 162 291
1929	7 156	1 673 011 042	543 240 589	1 160 612 992

Développement industriel de la ville de Hull

Années	Nombre d'établissements	Capital engagé en \$	Coût de la matière première en \$	Valeur brute de la production en \$
1919	75	16 896 399	5 929 711	15 181 622
1920	70	17 314 736	7 681 380	16 623 648
1923	28	11 593 960	5 646 345	12 123 870
1924	39	15 638 376	5 262 343	10 056 907
1925	36	13 633 808	5 741 130	10 767 244
1926	38	14 340 102	5 741 130	12 234 012
1927	38	13 771 199	4 850 619	11 705 232
1928	41	13 077 202	5 847 020	11 623 773
1929	37	10 815 418	4 184 714	9 930 547

Il est important de noter que la population totale de la province qui était de 2 361 199 en 1921, se chiffre à 2 874 255 individus en 1931, soit une augmentation nette de 17,8% (59,5% urbaine)<sup>2</sup>. De ce dernier total, 1 022 739 personnes ont des emplois dits rémunérés, soit un peu plus de 35%<sup>3</sup>. Les secteurs qui emploient le plus grand nombre d'individus sont ceux de l'agriculture (22,4%), des services (21,5%) et des manufactures (19,7%)<sup>4</sup>. Montréal, qui compte 818 577 habitants en 1931, a la distribution suivante: 27,3% de cette population travaille dans les manufactures, 26,2% dans le secteur des services et 11,2% dans celui de la construction<sup>5</sup>. En ce qui concerne la ville de Hull, qui compte 24 117 personnes en 1921 (4e en importance), et 29 433 habitants en 1931 (5e en importance)<sup>6</sup>, 9 902 individus ont des emplois rémunérés, soit 30,8% en 1931<sup>7</sup>. Les principaux secteurs d'activités sont les manufactures (29,6%), les services (28,2%), et la construction (12,8%)<sup>8</sup>.

À partir de ces données, il est permis d'affirmer que Hull est entre 1919 et 1929 une ville fortement industrialisée, même si le nombre de travailleurs manufacturiers est en régression constante. Voici un tableau qui en fait la preuve:

Cette diminution des emplois manufacturiers en chiffres absolus et en valeur relative peut être attribuée à l'augmentation de la mécanisation ou au développement précoce, dès cette décennie, du secteur tertiaire. Contrairement au reste de la province, à Hull, le secteur manufacturier est donc en régression entre 1911 et 1931. Ainsi, pour Hull, alors que le nombre d'établissements industriels est de 70 en 1920, il n'est plus que de 37 en 1929 (-48%). Le capital engagé régresse de \$17 314 736 à \$10 815 418 (-37,6%), et la valeur brute de la production de \$16 623 648 à \$9 930 547 (-40%)<sup>9</sup>. Pour l'ensemble du Québec, toujours entre 1920 et 1929, le nombre d'établissements baisse peu (-6,7%), tandis que le capital engagé augmente de 62,7%, et la valeur brute de production, de 20%<sup>10</sup>.

En ce qui concerne les types d'industries, Hull possède à l'époque les industries de pointe, reliées au développement intensif des ressources naturelles régionales. Au potentiel hydraulique des chutes Chaudières, vient s'ajouter en 1926 la "Gatineau Power Company"<sup>11</sup>. Grâce à l'abondance de cette ressource, et de celle du bois, "Pulp and paper had become the most important sector"<sup>12</sup>. Alors que le bois scié



TABLEAU NO. 2  
Différents secteurs d'emplois pour le Québec 1931

	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
Agriculture	224 705	4 503	229 208	27,4	2,2	22,4
Forêt, pêche	22 895	97	22 992	2,8	0,1	2,2
Mines, carrières	8 184	92	8 276	1,0	0,1	0,8
Manufactures	155 155	45 948	201 103	18,9	22,7	19,7
Pouvoir élect.	4 892	404	5 296	0,6	0,2	0,5
Construction	81 291	510	81 801	9,9	0,3	8,0
Trans. et com.	69 690	6 340	76 030	8,5	3,1	7,4
Commerce	79 435	19 709	99 144	9,7	9,7	9,7
Finance	19 250	7 128	26 378	2,3	3,5	2,6
Services	103 771	116 112	219 883	12,7	57,3	21,5
Indéterminés	50 982	1 646	52 628	6,2	0,8	5,2
Total	820 250	202 489	1 022 739	100,0	100,0	100,0

Différents secteurs d'emplois pour la ville de Hull 1931

	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
Agriculture	41	—	41	0,4	—	0,4
Forêt, pêche	74	1	75	0,9	0,1	0,8
Mines, carrières	62	—	62	0,8	—	0,6
Manufactures	2 488	438	2 926	31,6	21,7	29,6
Pouvoir élect.	73	1	74	0,9	0,1	0,8
Construction	997	—	997	12,7	—	10,1
Trans. et com.	503	20	523	6,3	1,0	5,3
Commerce	1 005	256	1 261	2,8	12,7	12,7
Finance	108	25	133	1,3	1,2	1,3
Services	1 546	1 251	2 797	19,6	61,9	28,2
Indéterminés	983	30	1 013	12,5	1,5	10,2
Total	7 880	2 022	9 902	100,0	100,0	100,0

Source: Recensement du Canada, Occupations, 1931

perd de l'importance, les industries du textile, des aliments et boissons deviennent des secteurs d'activité en pleine expansion. D'autres industries de moindre importance sont celles de la construction, du ciment, les abattoirs, et une laiterie, ouverte seulement en 1925<sup>13</sup>. Ces diverses industries sont localisées sur les îles de la Chaudière, dans le secteur à l'ouest du ruisseau de la Brasserie, et le long des rues Principale et Saint-Joseph<sup>14</sup>.

Toutefois, cette industrialisation, contrôlée en grande partie par une bourgeoisie étrangère, anglo-canadienne et américaine, s'est trop souvent réalisée sur le dos des travailleurs québécois. Il est important de préciser que "pour les travailleurs, le mécanisme premier et principal de redistribution des richesses, c'est le travail<sup>15</sup>". Si la redistribution est équitable, les ouvriers ont des salaires adaptés au coût de la vie, et les conditions de travail sont viables. Mais puisque ce n'est pas le cas, des mécanismes seconds de redistribution, comme les mesures sociales, et l'assistance publique et privée, sont créés pour remédier aux principaux abus.

#### Industrialisation et conditions de travail

Il est possible d'évaluer les condi-



tions de travail à partir de quelques éléments, dont les salaires, les heures de travail et le nombre d'accidents de travail. Il est à noter que ces données prennent une certaine signification si on les compare au coût de la vie, ce qui permet d'établir le degré de richesse, ou plutôt de pauvreté des ouvriers. Toutefois, les sources de l'époque tiennent presque exclusivement compte des travailleurs syndiqués, et par conséquent, de la main-d'oeuvre relative-

ment qualifiée liée aux syndicats professionnels. Néanmoins, il est possible d'obtenir une vue d'ensemble pour la totalité des travailleurs du secteur industriel (syndiqués et non-syndiqués) de la province et de la ville de Hull.

Les salaires moyens pour les travailleurs québécois atteignent leur sommet en 1920, soit \$1,104.77. Avec la récession, les salaires baissent à \$975.80 pour l'année 1922, diminution de 11,7%. À partir de ce minimum pour la décennie, les salaires stagnent entre 1923 et 1925, et augmentent légèrement par la suite, atteignant \$1,095.20 en 1929. Il est à noter que ce total est légèrement inférieur à celui de 1920<sup>16</sup>. Il semble bien que les "années folles" ont été des plus ordinaires pour les travailleurs!

Pour la ville de Hull, la structure salariale est sensiblement la même, sauf que les salaires sont inférieurs à la moyenne provinciale. Ainsi, en 1919, la moyenne des revenus des travailleurs industriels hullois est de \$888.20, soit 4% de moins; de \$914.70 en 1923, soit 8.9% de moins, et de \$1,009.20 en 1928, soit 5,9% de moins<sup>17</sup>. Pour la décennie, la différence est d'environ 7%.

De plus, grâce aux rapports des différentes centrales syndicales du temps, il est possible d'évaluer le salaire et la durée de la journée de travail, pour différents corps de métier syndiqués de la ville de Hull. Il est à noter que ces rapports sont malheureusement incomplets, puisque certaines organisations ouvrières négligeaient de fournir les renseignements demandés par le Ministère du Travail du Canada.

TABLEAU NO. 3  
Le nombre de personnes de 10 ans et plus, engagées dans des occupations rénumérées à Hull, entre 1911 et 1931.

Année	Total des occ.	Manufactures	Pourc.
1911	6 668	3 643	54%
1921	8 284	3 625	43%
1931	9 902	2 926	30%

Source: Recensement du Canada, occupation, 1911, 1921, 1931.

TABLEAU NO. 4  
Salaires industriels moyens pour la Province de Québec, et pour la ville de Hull.

An- nées	Nombre d'em- ployés	Salaires totaux \$	Moyen- ne	An- nées	Nombre d'em- ployés	Salaires totaux \$	Moyen- ne
1919	186 202	172 373 664	925	1919	3 494	3 103 467	888
1920	186 308	205 829 155	1 104	1920	3 023	3 010 503	995
1921	146 763	151 474 436	1 032	1921			
1922	147 952	144 368 667	975	1922			
1923	163 622	164 356 082	1 004	1923	2 948	2 696 614	914
1924	161 652	162 379 284	1 004	1924	2 590	2 262 534	837
1925	168 245	169 686 055	1 008	1925	2 136	2 194 565	1 027
1926	180 669	189 326 145	1 047	1926	2 778	2 805 357	1 009
1927	196 094	203 724 997	1 038	1927	2 672	2 791 622	1 044
1928	204 959	217 887 481	1 063	1928	2 655	2 655 575	1 000
1929	214 467	233 803 672	1 095	1929	2 146	2 370 946	1 104

Source: Annuaire statistique de Québec, 1930.

TABLEAU NO. 5  
Les Salaires et la journée de travail des syndiqués hullois

Unions internationales	1921	1923	1926	1929
Pompiers u/c	27-35¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 72 hrs
Employés de tramways	39-47¢ h. \$1 575-1 890 a. 63 hrs	36-44¢ h. \$1 228-1 746 a. 63 hrs	38-45¢ h. \$1 508-1 786 a. 63 hrs	38-45¢ h. \$1 508-1 786 a. 63 hrs
Pulpe et papier	51¢ h. \$990 a. 44 hrs			
Charpentiers			75¢ h. \$1 716 a. 44 hrs	90¢ h. \$2 059 a. 44 hrs
Faiseurs de papier		46-98¢ h. \$1 040-2 336 a. 44 hrs		
Électriciens				80¢ h. \$1 830 a. 44 hrs
<b>Syndicats catholiques</b>				
Allumettières (employées féminines)	15-37¢ h. \$336-864 a. 48 hrs	30¢ h. \$702 a. 48 hrs		
Employés d'allumettes (employés masculins)	21-62¢ h. \$520-1 560 a. 48 hrs		24-48¢ h. \$ 546-1 092 a. 48 hrs	
Commis de magasin	11-36¢ h. \$312-1 700 a. 68 hrs		35-70¢ h. \$780-1 560 a. 48 hrs	52 h. \$1 300 a. 48 hrs
Construction	60-80¢ h. \$1 497-1 996 a. 48 hrs	60-70¢ h. \$1 560-1 820 a. 50 hrs		
Couturières	14-34¢ h. \$ 312 - 780 a. 44 hrs	11-34¢ h. \$ 260 - 780 a. 44 hrs		
Commis de bureau		26-92¢ h. \$ 520-1 800 a. 38 hrs	18-85¢ h. \$ 282-1 820 a. 36-44 hrs	50-67¢ h. \$1 248-1 664 a. 48 hrs
Journaliers	50¢ h. \$1 404 a. 54 hrs	50¢ h. \$1 404 a. 54 hrs	40¢ h. \$1 100 a. 48-50 hrs	40¢ h. \$1 100 a. 48 hrs
Pulpe et papier	45-73¢ h. \$1 118-1 820 a. 48 hrs	35-65¢ h. \$ 873-1 012 a. 48 hrs	50-100¢ h. \$1 144-2 288 a. 44 hrs	45-66¢ h. \$1 144-1 664 a. 48 hrs
Faiseurs de papier	46-77¢ h. \$1 144-1 924 a. 48 hrs	40-90¢ h. \$ 998-2 246 a. 48 hrs		
Faiseuses de papier	15-30¢ h. \$ 390 - 780 a. 48 hrs			
Policiers	24-29¢ h. \$1 066-1 300 a. 84 hrs	22-29¢ h. \$1 000-1 300 a. 84 hrs	22-32¢ h. \$1 000-1 400 a. 84 hrs	24¢ h. \$1 040 a. 84 hrs
Imprimeurs-relieurs	73-82¢ h.	82¢ h. \$1 664-1 872 a.	66-79¢ h. \$1 872 a.	\$1 664-1 976 a.
Plombiers		65-70¢ h. \$1 487-1 820 a. 44-50 hrs	75-85¢ h. \$1 716-2 210 a. 44-50 hrs	
Briqueteurs-maçons		70-85¢ h. \$1 602-2 210 a. 44-50 hrs	100¢ h. \$2 600 a. 50 hrs	100-125¢ h. \$2 496-3 120 a. 48 hrs
Charpentiers-menuisiers			70¢ h. \$1 820 a.	65-75¢ h. \$1 662-1 872 a.

À partir de ces données, il est possible de faire quelques constatations générales, en ce qui a trait à trois grands groupes de travailleurs hullois, ceux des manufactures, des services et de la construction. Tout d'abord, il y a les ouvriers qualifiés ou spécialisés, comme les briqueteurs-maçons, les plombiers et les charpentiers-menuisiers, tous du domaine de la construction, et les imprimeurs, du domaine des services, qui reçoivent des salaires supérieurs à la moyenne. De plus, leurs revenus vont en augmentant. Toutefois, l'ensemble des travailleurs manufacturiers, soit les "faiseurs et faiseuses d'allumettes, les faiseurs de papier", les employés des usines de pâte et de papier, les couturières et les journaliers touchent des salaires inférieurs au premier groupe et leurs revenus décroissent durant la période. Pour les journaliers syndiqués, cette diminution est de 20%<sup>18</sup>. Une autre différence notable se situe à l'intérieur de chaque groupe d'occupations, entre les ouvriers non-qualifiés, qualifiés et spécialisés. Pour certains corps de métier, cette différence peut atteindre les 50%<sup>19</sup>.

Un autre écart salarial, malheureusement fort répandu, est celui relié au sexe des travailleurs. Par exemple, en 1921, les faiseuses d'allumettes gagnent un salaire horaire qui varie de \$0,15 à \$0,37. Elles travaillent 48 heures par semaine et, si on prend pour acquis qu'elles ont de l'emploi durant toute l'année, elles touchent de \$336 à \$864<sup>20</sup>. Leurs confrères masculins qui occupent le même emploi chez E. B. Eddy, reçoivent \$0,21 à \$0,62 l'heure, soit entre \$520 et \$1 560 par année. La différence est de 35% à 45%<sup>21</sup>. Toujours en 1921, les faiseuses de papier obtiennent entre \$390 et \$780 annuellement, tandis que leurs confrères masculins gagnent de \$1 144 à \$1 924<sup>22</sup>. L'écart va de 66% à 59%. Ces écarts considérables s'appliquent à des travailleurs et travailleuses syndiqués. C'est donc dire que certaines ouvrières hulloises recevaient sûrement des salaires annuels inférieurs à \$300. Lorsque nous comparerons ces salaires au coût de la vie, nous pourrions voir jusqu'à quel point elles étaient exploitées.

Source:

*La Gazette du Travail*, 1919-1929,  
*Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.

Sigles:

h. = salaire horaire (heure)  
a. = salaire annuel  
hrs = nombre d'heures par semaine



Pour la durée de la journée de travail, il est difficile d'en arriver à une évaluation globale, puisque la longueur de la semaine de travail est fonction du type d'occupation. Par exemple, les pompiers et les policiers de la cité de Hull n'obtiennent qu'en juin 1919 le principe de la double équipe<sup>23</sup>. Ils étaient auparavant en service toute la journée. D'autre part, la majorité des employés de manufacture travaillent 48 heures par semaine, soit 6 journées de 8 heures, ou 5 journées de 9 heures, et une demi journée le samedi<sup>24</sup>. Cependant, comme la durée minimale et maximale de la journée de travail est très mal réglementée par les lois (Actes de 1885, 1894 et de 1910), le nombre d'heures varie en fonction de la production et du bon vouloir du patron. Dans le domaine de la construction, la température saisonnière et la demande du marché règle le travail. Il en va de même pour d'autres types d'occupations (commis de magasin, journaliers de la ville, employés du textile, etc. . .). En somme, même les travailleurs syndiqués, qui sont en théorie les mieux protégés contre les abus du système, semblent avoir peu de contrôle sur la durée de leur travail et sur le salaire qu'ils en retirent. L'étude de quelques grèves viendra confirmer cette hypothèse. Il est toutefois permis de s'interroger sérieusement sur le sort des ouvriers qui ne sont affiliés à aucune organisation, soit plus de 90% des travailleurs. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Les renseignements quantitatifs sont quasi-inexistants pour les travailleurs non-syndiqués. Les rapports officiels du Ministère du Travail n'en tiennent

aucunement compte. Les journaux locaux sont les seules sources accessibles. Ainsi, *Le Droit* rapporte, en août 1919, que les journaliers non-syndiqués de la municipalité de Hull gagnent \$0,35 de l'heure, en comparaison à \$0,50 pour leurs confrères syndiqués (une différence de 30%)<sup>25</sup>. Dans le même quotidien, on rapporte, le 5 mai 1919, que: "plus de 200 employés des scieries Booth quittent l'ouvrage parce que cette compagnie refuse de leur accorder la journée de huit heures et une augmentation de salaire<sup>26</sup>." Ces ouvriers non-syndiqués reçoivent alors une rémunération qui varie entre \$0,27 et \$0,35 de l'heure, pour une semaine de 60 heures. Leur revenu annuel se situe donc entre les \$884 et les \$1 090, pour une année complète. Ce revenu est vraisemblablement dans la moyenne. Toutefois, il est intéressant de noter que la Cie Booth accorde de

"bon gré" à ses ouvriers une augmentation salariale de 15%, et la journée de 8 heures<sup>27</sup>. À cause de la réduction du nombre d'heures, il y avait perte nette d'environ 10% sur le plan des salaires même si les conditions de travail s'amélioreraient. (Les nouveaux salaires s'élevaient de \$773 à \$998.)

Ces deux exemples, permettent de conclure que les ouvriers non-syndiqués étaient désavantagés. De plus, selon les études de Leonard Marsh<sup>28</sup> et de Terry Copp<sup>29</sup> sur Montréal, cette main-d'oeuvre majoritairement non-syndiquée est presque exclusivement composée de travailleurs non-qualifiés. Cette main-d'oeuvre sous-payée ne possède aucun moyen de pression et peut difficilement marchander avec le patronat. Et les femmes et les enfants reçoivent les salaires les plus bas. De là, la nécessité d'interventions pour corriger la situation.

Cette exploitation n'est pas seulement quantitative (ie. salaires, heures), mais qualitative (ie. les conditions de travail dans les usines, le nombre d'accidents et la présence de maladies industrielles).

Avec l'industrialisation, la mécanisation s'était accrue très rapidement. Et l'accroissement du rythme de la production avait accru les dangers d'accidents industriels. Les dispositions pour assurer la sécurité des travailleurs contenues dans l'Acte des manufactures de 1885 et ses amendements subséquents, étaient, dans les faits, rarement mises en application<sup>30</sup>. Parce que les données sont incomplètes pour la ville de Hull, voyons quelle était la situation pour l'ensemble de la province.



Pour la Province de Québec, le nombre d'accidents mortels serait passé de 242 en 1924 à 20 seulement en 1928<sup>31</sup>. Mais ces chiffres sous-estiment l'ampleur du problème, puisque les compagnies tentaient par tous les moyens de tenir sous silence le nombre d'accidents survenus dans leurs établissements. Cependant, le nombre d'accidents déclarés est beaucoup plus significatif. En 1929, ce nombre est de 21 377, résultant en une incapacité temporaire pour 18 728 individus, une incapacité permanente pour 2 497, et la mort pour 152 personnes (environ 0,4% des causes de décès)<sup>32</sup>.

### Le coût de la vie à Hull — Évaluation du statut socio-économique des travailleurs et des sans-emplois

Pour établir le coût de la vie, il s'agit de connaître le prix des différents articles de consommation nécessaires à la survie d'une famille. Ces renseignements sont fournis par le Ministère du Travail et sont publiés dans *La Gazette du Travail*. Des tableaux mensuels présentent les dépenses hebdomadaires jugées essentielles à l'existence d'une famille de cinq personnes. Les dépenses pour un total de 60 villes canadiennes sont réparties de la façon suivante: 35% pour les aliments, 8% pour le combustible et l'éclairage, et 18,5% pour le loyer, donnant un montant de 61,5%<sup>33</sup>. Le reste du budget, se répartirait comme suit: 18,5% pour l'habillement et 20% pour les besoins divers<sup>34</sup>.

Les résultats de cette comparaison statistique démontrent clairement qu'à Hull le coût de la vie était, au cours de cette période, inférieur à la moyenne nationale. La différence est de -11,8% pour l'hiver 1918-19, de -15,2% à l'hiver 1920-21, de -6,2% à l'hiver 1924-25 et de -5,7% pour l'hiver 1927-28. Suit un tableau cumulatif très représentatif:

TABLEAU NO. 6  
Tableau comparatif: Coût de la vie au Canada (60 villes) et à Hull  
Prix de détail de divers articles de consommation

Budget hebdomadaire	déc.	jan.	déc.	jan.	déc.	jan.	déc.	jan.
	1918	1919	1920	1921	1924	1925	1927	1928
	Canada	Hull	Canada	Hull	Canada	Hull	Canada	Hull
<b>Aliments</b>	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢
boeuf, 1 liv., bifs.	36	35	35	31	26	21	30	27
porc frais, 1 liv.	37	33	39	33	24	23	26	22
oeufs frais, 1 douz.	71	56	89	80	64	60	64	65
lait, 1 pinte	14	13	16	14	12	10	12	12
beurre, 1 liv.	52	52	59	50	39	39	43	40
<b>Total</b>	<b>\$2,10</b>	<b>\$1,89</b>	<b>\$2,38</b>	<b>\$2,07</b>	<b>\$1,64</b>	<b>\$1,54</b>	<b>\$1,76</b>	<b>\$1,66</b>
<b>35% du budget</b>								
<b>Combustibles et éclairage</b>								
charbon ant., 1 ton.	\$12,9	\$11,8	\$20,0	\$17,5	\$16,6	\$15,7	\$16,3	\$15,0
kérozène	28	23	41	35	30	28	31	25
<b>Total</b>	<b>\$13,23</b>	<b>\$12,1</b>	<b>\$20,4</b>	<b>\$17,8</b>	<b>\$16,9</b>	<b>\$16,0</b>	<b>\$16,6</b>	<b>\$15,3</b>
<b>8% du budget</b>								
<b>Loyer</b>								
maison de 6 pièces, mois	\$4,3	\$3,7	\$6,6	\$5,4	\$6,9	\$6,5	\$6,4	\$6,1
<b>18,5% du budget</b>								
<b>Différence en % entre la moyenne des 60 villes, et la ville de Hull</b>								
Hull, moy. inférieure		-11,8%		-15,2%		-6,2%		-5,7%
<b>61,5% du budget pour un résident de Hull</b>								
		\$19,10		\$21,74		\$19,60		\$20,15
<b>Budget majoré pour Hull (100%) + 18,5% pour l'habillement + 20% divers.</b>								
par semaine		\$31,05		\$35,34		\$31,91		\$32,78

Source: *La Gazette du travail du Canada*, 1918-1928.



TABLEAU NO. 7

Années	Salaires moyens des travailleurs hullois	Années	Dépenses an. 5 personnes
		Déc. - Jan.	
1919	\$888 20	1918-1919	\$1 614
1920	\$995 00	1920-1921	\$1 837
1925	\$1 027 40	1924-1925	\$1 649
1928	\$1 000 20	1927-1928	\$1 704

Sources: *Annuaire statistique de Québec*, 1930. *La Gazette du Travail*, 1920-1930.

Ces données fort surprenantes se doivent d'être analysées. Tout d'abord, notons que ce budget tient compte d'une consommation normale, c'est-à-dire de tous les éléments jugés essentiels au développement normal d'une famille. L'ouvrier qui a un salaire inférieur au coût de la vie doit effectuer une foule de coupures, tant au niveau de l'alimentation, du logement, de l'habillement et de services essentiels comme les visites chez le médecin. Il est donc évident que, pour l'ensemble des travailleurs industriels, la pauvreté est alors une réalité constante, même en temps de prospérité économique. Pour survivre, doit faire appel au travail de sa femme et de ses enfants. Ainsi, en 1925, 27% de la main-d'oeuvre manufacturière à Québec est féminine. En 1931, il en est ainsi de 15% de la main-d'oeuvre manufacturière hulloise<sup>35</sup>. Les salaires très faibles des femmes et des enfants étaient considérés à l'époque comme un revenu d'appoint. C'est l'argument qui permettait de justifier ces écarts salariaux. Les femmes qui étaient soutien de famille ou célibataires devaient

se débattre avec des salaires ridicules. Elles étaient victimes de la pauvreté et devaient quémander l'aide des organismes charitables. Pour la majorité des travailleurs, les salaires étaient inadéquats. Pour employer une expression de Vaillancourt et Pelletier, il y avait un important degré de pauvreté chez ceux qui travaillent <sup>36</sup>. Et lorsqu'il y avait accident, maladie, ou chômage, c'était la misère pour toute la famille.

Le chômage est une réalité constante, même en période de prospérité. Mais, lorsqu'il y a récession, on peut parler de calamité. Malgré l'absence de statistiques sur le chômage à cette époque, il est possible d'en cerner la réalité grâce aux rapports des syndicats. Voici le pourcentage annuel du chômage au Québec, et au Canada, entre 1919 et 1929, pour les travailleurs syndiqués:



TABLEAU NO. 8

Années	Québec	Canada
1919	3,4	3,4
1920	7,2	4,9
1921	16,6	12,7
1922	8,6	7,1
1923	6,7	4,9
1924	10,9	7,2
1925	10,9	7,0
1926	6,8	5,1
1927	6,8	4,9
1928	6,1	4,5
1929	7,7	5,7

Source: *La Gazette du Travail*, vol. 30, mars 1930.

Pour les travailleurs syndiqués et non-syndiqués, l'année 1921 a été désastreuse. Selon un militant du C.T.C.C. de l'époque, Gérard Tremblay, le chômage aurait atteint 25% des ouvriers québécois pendant l'hiver 1920-21 <sup>37</sup>. De plus, l'inflation galopante comprimait d'avantage le pouvoir d'achat des gens. Pour la ville de Hull, les différents témoignages des syndicalistes et des responsables des institutions charitables confirment cette tendance générale. Face à la misère, la majorité soutenait alors: "Quelqu'un qui le veut vraiment arrive à gagner honorablement sa vie<sup>38</sup>". Mais nous savons que ce n'était pas le cas.

#### LES MESURES SOCIALES VISANT À AMÉLIORER LA CONDITION OUVRIÈRE

##### Les organisations syndicales

Nous allons examiner les différentes organisations syndicales, au Québec et à Hull, en fonction de leur composition, de leur idéologie globale, et de leurs luttes. Tout d'abord, signalons que l'événement-clé dans le monde syndical durant cette période est la création, en 1921, à Hull d'ailleurs, de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada <sup>39</sup>. La C.T.C.C. vient s'ajouter aux Unions internationales, comme "l'American Federation of Labor" (A.F.L.), et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada (C.M.T.C.), un syndicat national affilié aux "internationaux". Voyons tout d'abord leurs effectifs, afin d'évaluer leur importance relative.

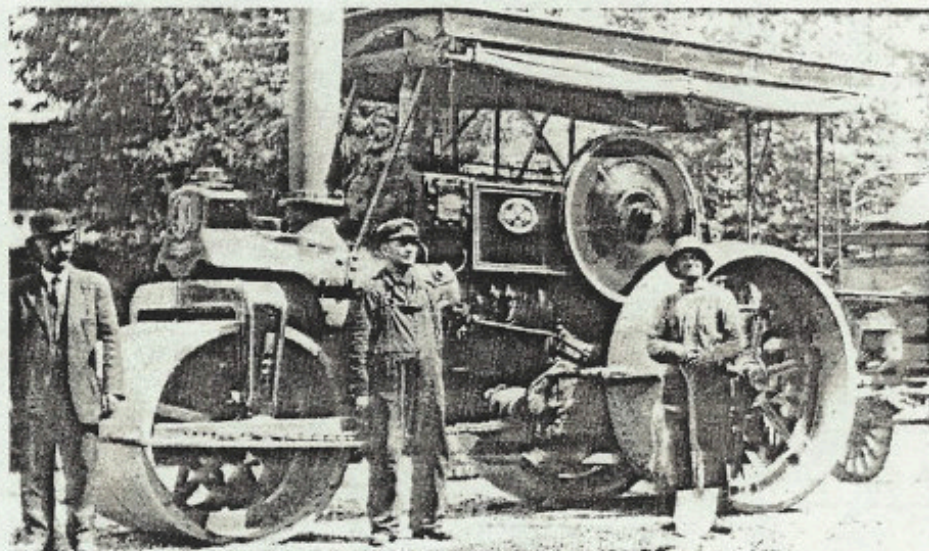


TABLEAU NO. 9

Années	Nombre de syndicats	Nombre déclarant leurs effectifs	Effectifs déclarés (en milliers)	Effectifs totaux (estimés en milliers)
1919	428	277	61,1	
1920	442	266	59,9	
1921	377	223	44,0	72,7
1922	351	225	42,2	
1923	352	237	48,7	
1924	337	241	45,2	
1925	248	254	46,5	
1926	357	246	51,7	76,1
1927	476	346	53,5	
1928	485	347	56,1	
1929	504	336	56,7	
1931				72,1

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1960.

Voici un tableau qui résume bien l'état des effectifs syndicaux du Québec au cours de cette période. Il est à noter que les effectifs syndicaux du Québec sont évalués pour 1921, 1926 et 1931 par Jacques Rouillard<sup>40</sup>. À partir de ces renseignements malheureusement incomplets, il est difficile de se faire une idée exacte de l'évolution du nombre des travailleurs syndiqués par

rapport à la totalité des travailleurs. Néanmoins, pour l'année 1931, si l'on s'en tient aux calculs de Rouillard, le pourcentage des syndiqués québécois est de 7% (1 022 739 travailleurs pour 72 100 syndiqués)<sup>41</sup>. Voici maintenant la situation pour la ville de Hull, pour les années 1921, 1923, 1926 et 1929. Les effectifs syndicaux hullois sont les suivants:

TABLEAU NO. 10

Années	Nombre de syndicats	Nombre déclarant leurs effectifs	Effectifs déclarés (en milliers)	Effectifs totaux (estimés en milliers)
1921	20	14	2 338	3 164
1923	20	15	2 123	2 702
1926	17	14	1 386	1 604
1929	17	14	761	916

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1922, 1924, 1927, 1930.

La diminution des effectifs syndicaux pour la ville de Hull est difficilement explicable, puisque le nombre d'emplois va en augmentant durant cette décennie (de 8 284 en 1921 à 9 902 en 1931). Selon Rouillard, la C.T.C.C. avait tendance à exagérer le nombre de ses membres, pour montrer qu'elle déclassait ses rivaux<sup>42</sup>. Par exemple, en 1921, la C.T.C.C de Hull déclare avoir 2 079 membres, alors que les autres syndi-

cats n'en déclarent que 259<sup>43</sup>. C'est la raison pour laquelle il s'avère impossible d'évaluer avec précision le taux de syndicalisation à Hull. Si l'on se fie aux statistiques de 1929, qui semblent plausibles, le taux était d'environ 9% (9 602 travailleurs pour 916 syndiqués). En ce qui concerne la situation réelle de la C.T.C.C., Rouillard en estime le "membership" québécois de la manière suivante:

TABLEAU NO. 11

Années	Unités syndicales	Effectifs déclarés	Effectifs estimés
1921	120	45 000	17 000
1926	103	25 000	15 450
1931	121	25 151	13 587

Source: Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec*, de 1900 à 1930, p. 232.

Ces chiffres, faussés, ont longtemps permis à certains d'affirmer que les syndicats catholiques étaient majoritaires. Ils ne représentaient en réalité, que 24% des syndiqués québécois en 1921, 20% en 1926, et 22% en 1931.

Les syndicats nationaux et internationaux, qui remontent au XIXe siècle et qui regroupent surtout des professionnels, ont généralement la même conception de l'activité syndicale. Ces deux groupes ne remettent pas en cause l'industrialisation et le système capitaliste. Ils ne s'intéressent pas à l'action politique, au nationalisme, ou à l'appartenance religieuse, mais ils prônent un regroupement international des travailleurs pour obtenir le plus grand nombre de concessions de la part des employeurs. Selon leur chef à l'époque, Samuel Gompers, le syndicat se doit d'être, "the business organization of the workers"<sup>44</sup>. D'autre part, le syndicaliste québécois Gustave Franco, affirmait dans le journal *Le Monde*:

Que les ouvriers réalisent donc une fois pour toutes que dans la lutte économique, il n'y a pas de place pour les querelles de clocher ou les questions de race ou de religion. Le dollar n'a pas d'odeur pour les patrons, pourquoi en aurait-il pour les ouvriers<sup>45</sup>.

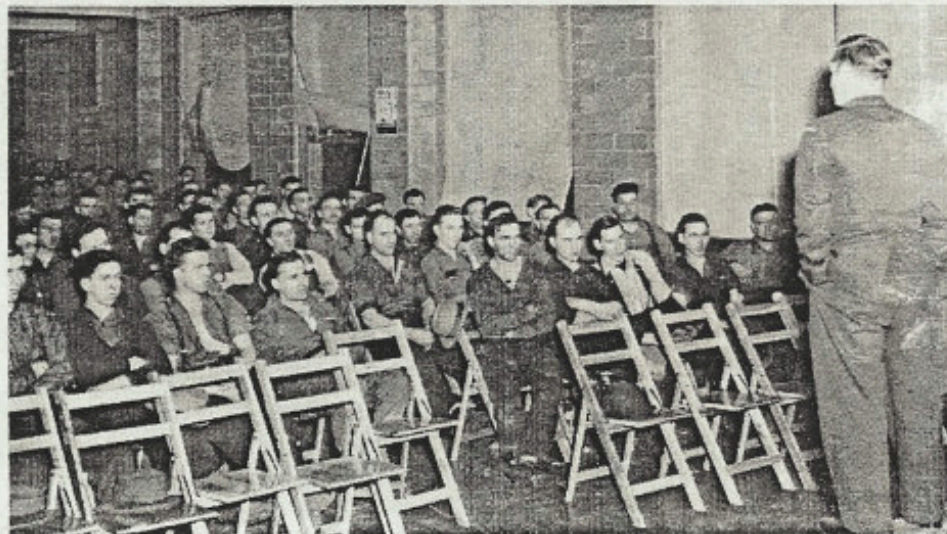
Ces gens étaient pratiques et n'hésitaient pas à recourir à la convention collective et à la grève comme moyens de pression. Ils étaient en faveur de l'école gratuite et obligatoire, du droit pour les ouvriers de se former en union, de la journée de 8 heures et d'une foule de mesures sociales, comme l'assurance chômage, l'allocation familiale, les pensions de vieillesse, etc... Néanmoins, leurs demandes étaient très modérées, si on les compare à celle du "One Big Union" de l'Ouest qui avait pour objectif la révolution et le socialisme<sup>46</sup>. Au Québec, à la même époque, c'est un processus tout à fait contraire que l'on allait vivre.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, face aux difficultés économiques et à la radicalisation du mouvement ouvrier au Canada anglais, l'élite cléricale et laïque québécoise qui a une "peur bleue" de la révolution, du socialisme et de la lutte des classes décide de prendre le "leadership" du mouvement ouvrier. Thomas Poulin, journaliste du *Droit*, rapporte que le Père J. P. Archambault vient de publier un travail intitulé: *Une digue contre le bolchévisme; les syndicats catholiques*. Le journaliste recommande ce volume aux ouvriers catholiques qui,

selon lui, doivent travailler de concert avec leur Église à l'endiguement du mouvement révolutionnaire bolchévique qui cherche à balayer le monde 47". Malgré leur modération, on reprochait aux Unions internationales leur matérialisme économique, leur neutralité nationale et religieuse, et l'utilisation fréquente de la grève. Voici un article typique d'un journaliste du *Droit*:

Comme la grève fait en quelque sorte partie de la désorganisation sociale et est de nos jours le préambule de la révolution, on peut donc dire que si l'Internationale ne veut pas la révolution, elle y marche par toutes les routes mises à sa disposition 48.

C'est en réaction contre le mouvement socialiste européen et la politique des Internationales que des syndicats catholiques sont fondés dans la deuxième décennie du XXe siècle. Mais ces syndicats ne seront regroupés dans une centrale "nationale" qu'en 1921.



Les principes de la C.T.C.C. sont ceux de la doctrine sociale de l'Église, découlant des encycliques de Pie X et Léon XIII. L'Église voulait "substituer un esprit de collaboration et de bonne entente à l'état de tension qui régnait entre les patrons et les ouvriers 49". On préférait l'arbitrage à la grève, et on visait une forme de corporatisme. Selon le curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, le Père Bourassa, l'entente à l'amiable était préférable: "Ainsi, au lieu de la grève, toujours désastreuse pour ouvriers et patrons, les questions les plus épineuses se règlent à l'amiable pour le plus grand bien des deux partis 50". Toutefois, avec les années, certaines illusions s'estompèrent, et dès 1923, la grève n'est plus aussi condamnée par les chefs de la

C.T.C.C. Il n'en demeure pas moins que seulement 32 grèves sur un total de 242 (soit 13% des grèves et 27% des syndicats) furent conduites par les différents syndicats catholiques dans les années 1920 51. Ce faible niveau de militantisme explique pourquoi les patrons favorisaient les syndicats catholiques, face aux Internationales, beaucoup plus militants. Et le gouvernement Libéral de Taschereau vantait avec complaisance la modération de nos ouvriers, qualité appréciée par les investisseurs américains. En somme, le mouvement syndical québécois, en effectuant un virage à droite, s'est isolé du reste des luttes ouvrières, et il a augmenté sa dépendance à l'égard de l'élite cléricale et laïque du Québec.

À Hull, l'organisation syndicale locale prend naissance en décembre 1919, avec la création, par Achille Morin, de l'Association ouvrière de Hull 52. Les fondateurs étaient des employés de la Compagnie E. B. Eddy. Dès la fin du XIXe siècle, certains ouvriers hullois étaient affiliés aux unions américaines, dont les Chevaliers du Travail 53. Les ouvriers les plus militants étaient, semble-t-il, les non-syndiqués. On signale à cet égard la première grève des scieries de Booth et Perly, en 1891 54. À l'époque, les compagnies étaient anti-unionistes et elles congédiaient tous les syndiqués qui affichaient ouvertement leur allégeance. C'est suite aux différents conflits chez E. B. Eddy et suite au refus de cette compagnie de négocier avec les unions internationales que quelques employés décidèrent de former un syndicat local 55.

À ses débuts, l'Association ouvrière est neutre, en ce sens qu'elle englobe des protestants et des catholiques. Et elle n'est pas une organisation strictement professionnelle. Cependant, elle évolua rapidement dans le sens de l'unionisme catholique et professionnel. Comment doit-on interpréter cette double évolution? L'historien Lucien Brault, quant à lui, soutient avec candeur que:

Ce sera l'un des rares cas où l'on voit une association ouvrière catholique s'organiser en dehors de l'action directe du clergé et s'acheminer spontanément vers l'idée confessionnelle à travers une évolution constante de plusieurs années 56.

Autant de "spontanéité" laisse son-geur. L'historien du syndicalisme catho-lique ne voit pas les choses du même oeil. Le Père Ludovic Maltais se contente d'affirmer que: "Les travail-leurs de Hull avaient une faible propen-sion au syndicalisme catholique <sup>57</sup>". Comme les syndicats catholiques de-vaient s'implanter dans un marché déjà occupé par les Internationaux, l'Église d'Ottawa-Hull a utilisé différents moyens de persuasion pour convertir les travailleurs hullois à sa doctrine sociale. Ainsi, en 1915, on commence par suggérer, pour ne pas dire imposer, le Père Guertin, curé de la paroisse Notre-Dame, comme aumônier de l'As-sociation. Il réussit à force de persévé-rance, selon les dires du bon clergé, à éloigner les "protestants" de l'Associa-tion locale <sup>58</sup>. Et le Père Joseph Bon-homme, un des responsables du mou-vement ouvrier catholique, affirme avec enthousiasme que:

Lors de la formation des syndicats des plâtriers, des imprimeurs-relieurs, des briqueteurs et maçons, les représentants du clergé utilisèrent leur situation d'em-ployeur pour obtenir la syndicalisation de ces ouvriers <sup>59</sup>.

Grand bâtisseur et grand propriétaire, le clergé allait obliger ses employés à s'associer à un syndicat catholique. Pour le Père Bonhomme, "ces réalisa-tions furent des victoires du clergé contre les Unions internationales <sup>60</sup>". L'augmentation du nombre de syndi-cats et de syndiqués à Hull ne signifie pas pour autant que les ouvriers étaient plus militants que par le passé, ou qu'il s'effectua chez eux une prise de conscience. En somme, la réussite est

celle de l'Église catholique, qui a aug-menté son emprise sur la population locale. De là, la déclaration du Père Bonhomme en 1921: "En général, nos ouvriers sont profondément catholi-ques et ont un grand respect pour le prêtre <sup>61</sup>".

L'Association est sous la tutelle du clergé. Les chefs syndicaux doivent faire partie du Cercle Benoit XV, qui réunit les représentants en retraite fer-mée, "où les questions les plus prati-ques sont étudiées et discutées. Le tout précédé d'une communion générale et d'un sermon de circonstance <sup>62</sup>". À la Bourse du Travail, édifice où les syndi-qués catholiques se réunissent, "les réunions débutent et se terminent par la prière et la présence de l'aumô-nier <sup>63</sup>..." Le clergé est donc présent à tous les niveaux de la vie syndicale. Toutes ces caractéristiques se mani-festeront lors des conflits ouvriers, sur-

tout ceux des Allumettières de la com-pagnie Eddy, en 1919 et en 1924.

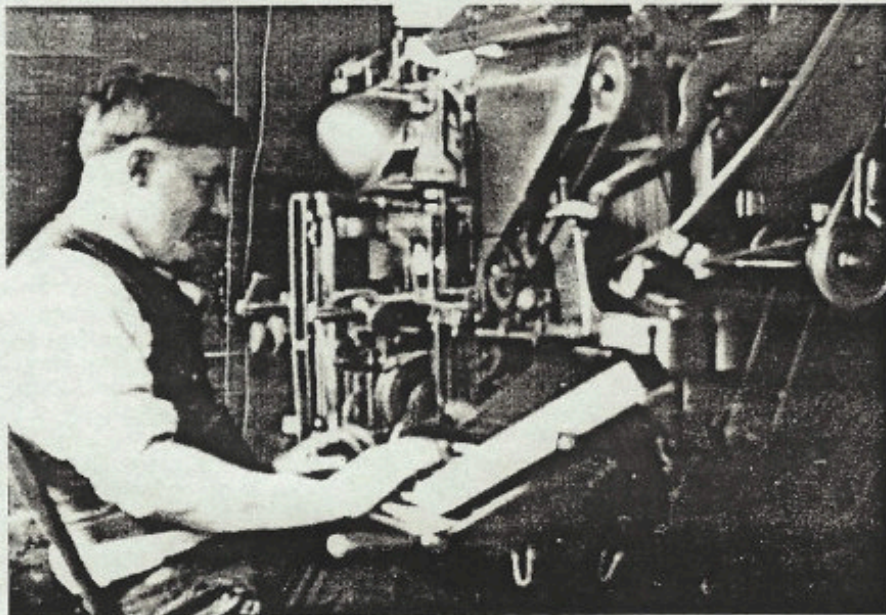
L'autre caractéristique fondamentale de l'Association est sa structuration professionnelle. Voici d'ailleurs la liste des syndicats catholiques de Hull, et la date de leur fondation: Le syndicat des employés de la pulpe et de papier (1919), des policiers (1919), des menui-siers (1919), des employés(ées) de bureau (1923), des briqueteurs-maçons (1924), des pompiers (1928), des chauf-feurs de taxi (1928), des interprofes-sionnels (1928) et des plâtriers (1930) <sup>64</sup>. Voyons maintenant l'effica-cité de ces syndicats par l'étude de quelques grèves.

Les grèves sont fonction de la struc-ture économique globale. Voici comme mise en situation, un tableau des diffé-rends industriels ayant occasionné des grèves pour l'ensemble de la Province entre 1919 et 1929:

TABEAU NO. 12

Années	Nombre de grèves	Nombre de grévistes	Journées de chômage
1919	81	9 153	859 983
1920	56	15 359	252 304
1921	25	5 511	236 124
1922	19	10 666	223 343
1923	25	3 245	82 546
1924	23	5 430	80 260
1925	23	5 513	117 277
1926	18	10 963	185 570
1927	14	1 051	45 766
1928	14	3 644	34 120
1929	15	3 228	35 669

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1931.



Pour Hull, un tel tableau n'a pas été réalisé, puisqu'il aurait fallu répertorier chaque conflit dans *La Gazette du Tra-vail*, pour les onze années. Néanmoins, il est possible de signaler quelques conflits, dont deux en 1919, un chez Eddy et l'autre à la "Hull Iron Steel"; un autre en 1920, les couturières de la compagnie Spark-Harrison; et un der-nier en 1924, aux Allumettières Eddy<sup>65</sup>. L'activité syndicale féminine à Hull est un cas spécial et témoigne éloquentement des préoccupations des diri-geants syndicaux, et de leurs maîtres, l'élite cléricale et laïque.

Alors que pour l'ensemble du Qué-bec, seulement 3% des femmes sont syndiquées, à Hull, 55% font partie de la C.T.C.C.<sup>66</sup> Cette situation est directe-ment imputable à la politique sociale de la petite bourgeoisie locale. Lors des deux grèves des Allumettières, en 1919

et 1924, alors qu'on réclamait des meilleures conditions de travail pour les ouvrières (salaires, heures), on s'inquiétait davantage de la protection morale des jeunes filles<sup>67</sup>, question primordiale à l'époque. Le problème, en 1924, était le suivant. La compagnie voulait remplacer les contremaitresses, trop militantes, par des contremaitres<sup>68</sup>. Le conflit se doubla d'une question morale, et la population de la ville, sous la direction de son clergé, appuya massivement les grévistes. S'il n'en avait été ainsi, il est à peu près sûr que l'élite cléricale et laïque de Hull n'aurait pas appuyé les ouvrières. Pour Michelle Lapointe, le travail féminin, qui n'était pas encore considéré normal à l'époque, fut encadré et surveillé par des dirigeants syndicaux masculins<sup>69</sup>.

À partir de l'étude de ce conflit, il est évident que la C.T.C.C. de Hull était davantage une forme d'encadrement social qu'un organisme qui tentait d'obtenir des avantages socio-économiques pour les travailleurs. En définitive, l'implantation massive des syndicats catholiques à Hull a eu pour effet de diminuer les revendications ouvrières. La C.T.C.C. a probablement contribué d'une façon indirecte au maintien de bas salaires.

#### L'assistance publique

Au cours du 19e siècle et dans le premier tiers du 20e siècle, l'économie québécoise était basée de manière quasiment exclusive sur la libre entreprise et sur le jeu de l'offre et de la demande. Ce régime était jugé bénéfique pour l'individu qui recevait un salaire en fonction de ses talents et de sa productivité. Et il était alors inconcevable que l'État intervienne de quelque manière que ce soit dans ce processus<sup>70</sup>. Cette philosophie a prévalu au Québec, de manière intégrale, jusqu'au début du XXe siècle.

Les premières brèches à cette idéologie datent de 1885 (l'Acte des manufactures) et de 1894 (Loi des établissements industriels)<sup>71</sup>. Toutefois, ces interventions, qui réglementaient surtout le travail des femmes et des enfants, ne s'attaquaient pas de manière fondamentale au système. La charité privée, soit familiale, paroissiale ou institutionnelle, était la seule forme de redistribution des richesses. Mais avec l'accélération de l'industrialisation, ce système est vite devenu insuffisant. "L'écart entre les anciens remèdes et les nouveaux problèmes devenait trop grand<sup>72</sup>". Certaines solutions temporaires furent apportées afin de régler les problèmes les plus urgents.

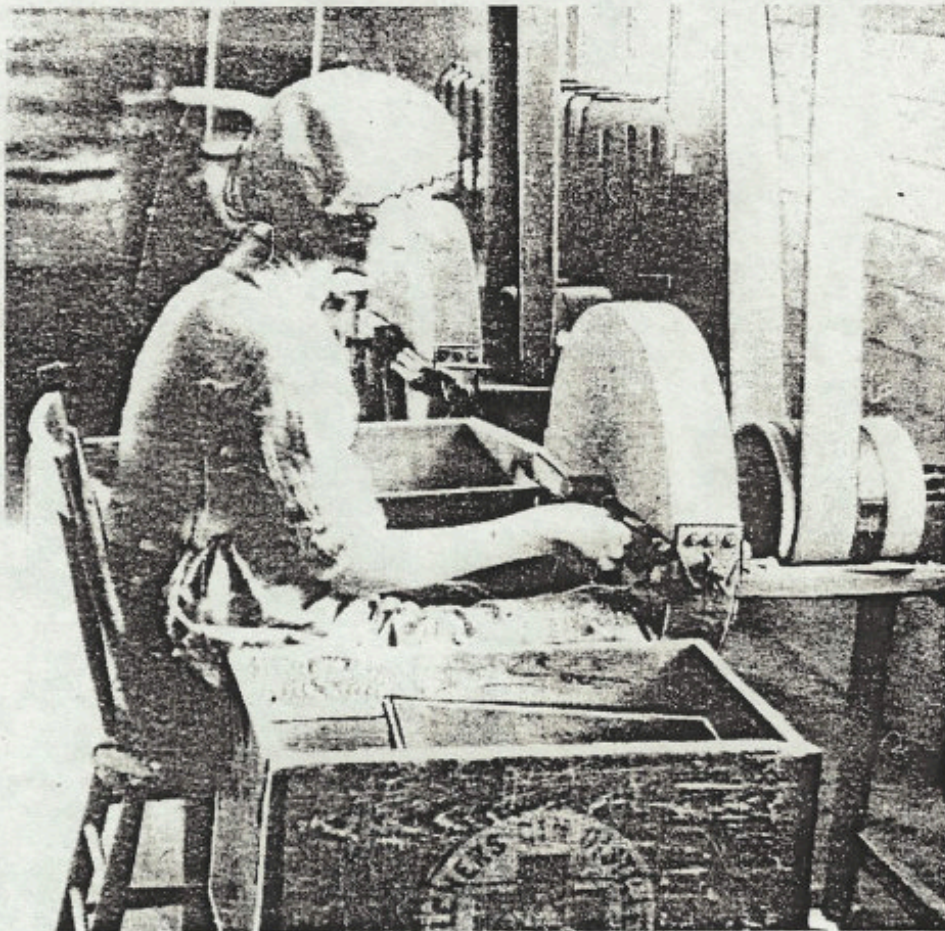


L'une des premières législations du gouvernement provincial au XXe siècle est la Loi des accidents de travail de 1909<sup>73</sup>. Avant cette date, l'ouvrier blessé devait porter plainte devant les tribunaux. Ceux qui avaient les moyens de le faire n'étaient même pas certains d'avoir gain de cause, faute de pouvoir prouver la responsabilité. En 1883, par exemple, 60% des accidents étaient déclarés de causes inconnues, 12% de la faute du patron, et 20% de la faute de l'ouvrier<sup>74</sup>. C'est face aux nombreuses requêtes des syndicats, aux pressions de certains employeurs que cette mesure avait été introduite. Les taux d'indemnisation sont alors dérisoires; \$2000 maximum lors de la mort d'un ouvrier par accident, et 50% du salaire pour une indemnité résultant d'une blessure (Article no. 2 de la loi)<sup>75</sup>. Les amendements de 1926 et de 1928, qui augmentent les primes et créent la Commission des accidents du travail, ne tiennent aucunement compte des maladies industrielles. De plus, les

indemnités demeurent toujours inférieures aux besoins des travailleurs.

Entre 1910 et 1919, quatre projets à portée sociale sont adoptés à la Législature. Ces mesures sont toutefois mineures. En 1910 une loi interdit l'embauche d'enfants de moins de 16 ans ne sachant ni lire ou écrire, et l'âge minimum pour travailler est porté à 14 ans pour les filles et les garçons. Et on limite à 60 heures la semaine de travail des femmes et des enfants<sup>76</sup>. La même année, on fonde les Bureaux de placement, et en 1918 une loi est introduite pour créer un Comité de coordination de ces bureaux<sup>77</sup>. Ces établissements fonctionnent selon l'offre et la demande, et, faute d'une loi régissant le salaire minimum, les ouvriers offrent leurs services au plus bas prix pour obtenir un emploi. En 1919, un salaire minimum est proposé pour les femmes<sup>78</sup>. Toutefois, ce salaire minimum était, disait-on, inférieur au coût de la vie<sup>79</sup>.





En 1921, le gouvernement Libéral de Taschereau présente sa fameuse Loi de l'Assistance publique, autour de laquelle éclate un vigoureux débat. Pour une partie de l'élite cléricale et laïque, cette loi allait à l'encontre d'un principe sacré: l'importance de la charité privée. Selon eux, les personnes les plus favorisées devaient aider les plus démunies. Mais, avec la récession économique des années 1921 à 1924, le réseau privé d'aide sociale devient incapable de prendre en charge tous les indigents toujours plus nombreux (183 institutions privées et 20915 indigents en janvier 1921)<sup>80</sup>. Par cette loi, le gouvernement s'engage alors à financer les institutions dans une proportion d'un tiers, le reste étant fourni par la municipalité et l'institution (Article no. 16). D'autre part, la loi prévoit un certain droit de regard de l'État sur l'administration des établissements subventionnés (Article no. 4)<sup>81</sup>. Ces mesures, devenues obligatoires, allaient soulever des cris de protestation. Pour Henri Bourassa, le chef de file de l'élite traditionnelle, cette loi était mauvaise parce qu'elle "ouvrait la porte à l'étatisme, et constituait une formidable menace à la charité libre, aux institutions qui l'exer-

cent, et aux indigents qui en profitent"<sup>82</sup>. Thomas Poulin du *Droit* venait appuyer, quelques jours plus tard, les dires de Bourassa<sup>83</sup>. Toutefois, malgré tous ces beaux principes, la petite bourgeoisie québécoise se voit forcée d'accepter le système de l'Assistance publique. Dans les faits, dès 1924, la quasi-totalité des institutions sont inscrites au programme d'aide provincial<sup>84</sup>. La situation économique les y contraignait.

Une autre mesure sociale, la Loi des pensions de vieillesse, une initiative du Gouvernement fédéral, ne fut mise en vigueur qu'en 1936 au Québec<sup>85</sup>. On refusait l'aide du fédéral en invoquant l'autonomie provinciale, l'alourdissement du fardeau fiscal, et l'atteinte à la charité privée. Pourtant, la majorité des vieillards du Québec ainsi que leurs familles étaient dans le besoin.

On ne peut donc prétendre que les travailleurs québécois et leurs organisations ont arraché à la manière de conquêtes, des mesures sociales au gouvernement. C'est plutôt ce dernier qui a su faire quelques concessions pour atténuer les principales frictions. Ainsi, en 1933, les recommandations du Président de la *Commission des assurances sociales de Québec*, Edouard Montpetit, sont très nombreuses. Il réclame entre autres, les allocations familiales, l'assistance aux mères nécessiteuses, les pensions de vieillesse, l'assurance chômage, l'assurance maladie, et une foule de mesures visant à régler le travail industriel, comme le salaire minimum<sup>86</sup>. Au Québec, on était encore très loin, en 1929, de l'étatisation de l'assistance publique et du "Welfare State."

### L'assistance privée

La charité privée était dans la société québécoise du temps une réalité quotidienne. Les plus favorisés se devaient de venir en aide aux déshérités. Cette charité s'effectue à trois niveaux. Tout d'abord, au niveau de la famille, considérée comme la cellule de base de la société québécoise. C'est à elle qu'appartient la responsabilité de subvenir aux besoins de tous ses membres, et en particulier des éléments "non productifs", la femme et les enfants. Si une personne ne peut être aidée d'aucune façon par sa famille, elle peut alors compter sur la charité paroissiale. C'est la paroisse, et non la municipalité qui est alors responsable de la majeure partie des oeuvres charitables. Et la société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame de Hull était alors au centre de cette charité publique. À un autre niveau, il y avait les institutions privées d'assistance, administrées par les communautés religieuses, qui en étaient propriétaires, et qui allaient être en partie subventionnées par l'État après 1921. L'Église catholique jouait donc un rôle de premier plan, et des plus positifs à ce chapitre.

La paroisse Notre-Dame de Hull, la plus ancienne paroisse de la ville, localisée dans le secteur industriel, était alors majoritairement composée de travailleurs<sup>87</sup>. Le tableau qui suit résume l'évolution démographique de cette paroisse:

TABLEAU NO. 13

Année	1919	1921	1923	1925	1927	1929
Familles	2 888	2 917	2 935	2 817	2 992	2 883
Individus	13 342	14 039	14 170	13 926	14 485	14 300

Source: *Bulletins de la paroisse Notre-Dame de Hull, 1920-29.*

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul regroupe alors différents organismes. La Société Sainte-Élisabeth, qui comprend alors une soixantaine de femmes bénévoles, confectionnait des vêtements pour les pauvres. En 1929, la Société a distribué trois milles pièces de vêtements divers <sup>88</sup>. Un autre organisme qui relève de la Conférence, l'Oeuvre de la quête des pauvres, avait été fondée en 1922, durant la récession. Une soixantaine de dames se partagent les rues de la paroisse et sollicitent "au nom du Bon Dieu <sup>89</sup>", l'aumône pour les indigents. L'Oeuvre des layettes prépare des trousseaux destinés à vêtir les nouveaux-nés des foyers nécessiteux <sup>90</sup>. La Conférence compte également sur les membres du Cercle Reboul (A.C.J.C.), de l'Association ouvrière catholique, des Chevaliers de Colomb et des Zouaves de Hull <sup>91</sup>. Grâce aux différentes activités de ces organismes (quêtes, guignolée, soirées-bénéfice), des fonds sont amassés. Les autres sources de revenu de la Conférence sont les dons individuels ou collectifs. Et on organisait annuellement une quête entre Noël et le premier de l'An, "la guignolée <sup>92</sup>". Voici quelques bilans financiers de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul:

TABLEAU NO. 14

	1 nov. 1919 1 nov. 1920	1 nov. 1920 23 avr. 1921	1 nov. 1921 29 avr. 1922	1923	1924
<b>Recettes \$\$</b>					
Quêtes mensuelles		2 014	3 676	3 853	3 726
Guignolée		861	1 529	331	755
Quêtes aux réunions				191	58
Municipalité, dons		400	2 991		
Autres, dons		250		300	1 726
<b>Total</b>		<b>\$3 977</b>	<b>\$8 991</b>	<b>\$4 686</b>	<b>\$6 378</b>
<b>Dépenses \$\$</b>	70	57			
Épicerie	1 492	1 858	4 455	1 316	1 977
Pains	593	724		174	311
Bois de chauffage	806	1 121	3 270	1 632	1 540
Viande		60		418	439
Chaussures	441	406	846	392	513
Habits	204	340	868	189	448
Autres	95		240	252	831
<b>Total</b>	<b>\$3 705</b>	<b>\$4 563</b>	<b>\$8 196</b>	<b>\$4 375</b>	<b>\$6 088</b>
<b>Surplus/Déficits</b>		<b>-\$586</b>	<b>-\$1 483</b>	<b>+\$311</b>	<b>+\$289</b>

Source: *Bulletins de la paroisse Notre-Dame*, 1920-25.

Ce tableau souligne l'importance de la récession, surtout durant l'hiver 1921-1922. Pour une période de six mois, la Conférence a distribué deux fois plus de marchandises que durant les années 1923 et 1924. Il est important de noter que la municipalité vient en aide à l'organisme charitable lorsque celui-ci est dans de sérieuses difficultés financières. Et l'aide que la Confé-

rence apportait était des plus essentielles. Les produits distribués sont surtout des aliments (pains, lait, viande), du bois de chauffage et des vêtements. Un détail jette un peu de lumière sur le régime alimentaire des indigents. La Conférence distribuait en valeur absolue plus de pain que de viande.

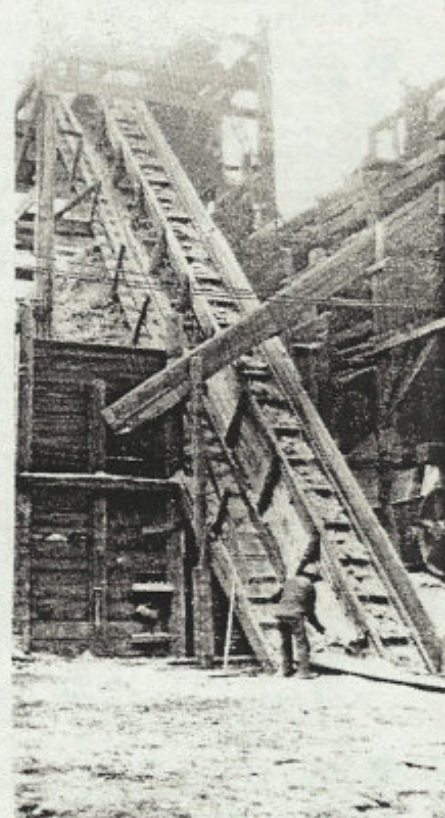
La Société St-Vincent-de-Paul distribuait des articles aux indigents. Il n'était pas question de donner des sommes d'argent <sup>93</sup>. On se méfiait, croyant que pauvreté, paresse, et alcool, étaient étroitement liés. Le *Bulletin de la paroisse Notre-Dame* s'attaque aux paresseux, aux alcooliques et aux personnes qui vivent au-dessus de leurs moyens <sup>94</sup>.

Malgré toute la bonne volonté des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, et compte-tenu de la faiblesse de leurs revenus, ils ne parvenaient pas à secourir un très grand nombre de familles. Si l'on s'en tient aux registres, la Conférence vint en aide à 25 familles durant l'hiver 1919, et à une soixantaine de familles au cours de l'hiver 1930.

coordonner les différents services privés de santé, et informer les gens sur les questions d'hygiène <sup>97</sup>. Selon les rapports de l'inspecteur général du Conseil supérieur d'hygiène pour le comté de Hull, la ville de Hull n'était pas un modèle à suivre à ce chapitre. Le Docteur Deslile termine son rapport pour l'année 1928 en faisant les recommandations suivantes:

Puis je terminerai ces observations par les mêmes considérations que je faisais en 1924, à la fin de mon rapport d'alors, car depuis quatre ans, cette ville, à part l'aide pécuniaire qu'elle a accordée à son dispensaire, n'a encore rien fait en amélioration pour l'hygiène en général. (...) Ici la déclaration des maladies contagieuses ne se fait pas ou presque pas; on continue à y boire une eau très sale... l'inspection des denrées alimentaires y est une farce; on continue à y construire des taudis, des nids à tuberculose, sans discernement; certaines cours, comme les abords de certains terrains, sont d'une grande malpropreté à cause des déchets de toutes sortes <sup>98</sup>... (etc...)

L'absence des gouvernements est évidente. Heureusement qu'il y avait l'Église, dont l'action dans ce domaine fut très bénéfique pour les ouvriers.



## NOTES

1. *Annuaire statistique de Québec*, 1929.
2. *Recensement du Canada, Population*, 1921, 1931.
3. *Ibid.*, 1931.
4. *Ibid.*, 1931.
5. *Ibid.*, 1931.
6. *Annuaire statistique de Québec*, 1934.
7. *Recensement du Canada, Population*, 1921, 1931.
8. *Recensement du Canada, Population, Occupations*, 1931.
9. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.
10. *Ibid.*, 1929.
11. Edmond Kayser, *Industry in Hull: Its Origins and Development*, p. 65.
12. *Ibid.*, p. 68.
13. *Ibid.*, p. 65-68.
14. *Ibid.*, p. 68.
15. Michel Pelletier, Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, p. 13.
16. *Annuaire statistique de Québec*, 1929.
17. *Ibid.*, 1920-1930.
18. *Ibid.*, 1930.
19. *Ibid.*, 1920-1930.
20. *Ibid.*, 1922.
21. *Ibid.*, 1922.
22. *Ibid.*, 1922.
23. *Le Droit*, 1 juin 1919, p. 4.
24. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.
25. *Le Droit*, 2 août 1919, p. 4.
26. *Ibid.*, 5 mai 1919, p. 4.
27. *Ibid.*, 5 mai 1919, p. 4.
28. Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté*, p. 36. Leonard C. Marsh, *Employment Research*, p. 142.
29. Terry Copp, *Op. cit.*, p. 29-44.
30. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 42.
31. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.
32. *Ibid.*, 1930.
33. *La Gazette du Travail*, 1930.
34. *Ibid.*, 1930.
35. *Ibid.*, 1930.
36. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 31.
37. *Ibid.*, p. 41.
38. *Ibid.*, p. 34.
39. Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec*, p. 219.
40. *Ibid.*, p. 234.
41. *Annuaire statistique de Québec*, 1932 et Rouillard, *Op. cit.*, p. 234.
42. Rouillard, *Op. cit.*, p. 233.
43. *Annuaire statistique de Québec*, 1922.
44. Rouillard, *Op. cit.*, p. 308.
45. *Ibid.*, p. 257.
46. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 72-72.
47. *Le Droit*, 7 mai 1919, p. 4.
48. *Ibid.*, 31 mai 1919, p. 4.
49. Rouillard, *Op. cit.*, p. 231.
50. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1922.
51. Rouillard, *Op. cit.*, p. 243.
52. Joseph Bonhomme, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, p. 1.
53. Lucien Brault, *Hull, 1800-1950*, p. 152.
54. *Ibid.*, p. 145.
55. *Ibid.*, p. 154.
56. *Ibid.*, p. 155.
57. Ludovic Maltais, *Les syndicats catholiques au Québec*, p. 22.
58. Michelle Lapointe, "Le syndicat catholique des allumettières de Hull", p. 606.
59. Joseph Bonhomme, *Notre-Dame de Hull*, p. 84.
60. *Ibid.*, p. 79-82.
61. Joseph Bonhomme, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, p. 7.
62. Joseph Bonhomme, *Notre-Dame de Hull*, p. 84.
63. Lapointe, *Op. cit.*, p. 609.
64. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 79-80.
65. *La Gazette du Travail*, 1919, 1920, 1924, 1928.
66. Lapointe, *Op. cit.*, p. 612.
67. *Ibid.*, p. 618-620.
68. *La Contre-grève chez Eddy*, p. 11-12.
69. Lapointe, *Op. cit.*, p. 624-626.
70. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 81-82.
71. *Documents de la Session de Québec*, 1855, 1894.
72. *Documents de la Session de Québec*, 1855, 1894.
73. *Documents de la Session de Québec*, 1909.
74. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 87-88.
75. *Documents de la Session de Québec*, 1909.
76. *Ibid.*, 1910.
77. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 93-95.
78. *Documents de la Session de Québec*, 1919.
79. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 97.
80. *Annuaire statistique de Québec*, 1923.
81. *Documents de la Session de Québec*, 1921.
82. Henri Bourassa, *Une mauvaise loi*, p. 6-7.
83. *Le Droit*, 3 déc. 1921, p. 4.
84. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 102.
85. *Ibid.*, p. 105-106.
86. *Commission des Assurances sociales de Québec*, rapport no. 1.
87. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1920-1930.
88. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 74.
89. *Ibid.*, p. 75.
90. *Ibid.*, p. 76.
91. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1920.
92. *Registres de la Société Saint-Vincent-de-Paul*, 1919.
93. *Ibid.*, 1919 et 1930.
94. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1919-1929.
95. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 76.
96. *Ibid.*, p. 76.
97. *Ibid.*, p. 76-77.
98. *Rapport de l'Inspecteur général du Conseil supérieur d'hygiène*, 1921, 1923, 1928.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Brault, Lucien, *Hull, 1800-1950*, Ottawa, éd. de l'U.O., 1950, 262 p.
- Bourassa, Henri, *Une mauvaise loi*, Montréal, 1921, 38 p.
- Bonhomme, Joseph, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, 1921, 28 p. (Archives des O.M.I.)
- Bonhomme, Joseph, *Notre-Dame de Hull*, Hull, 1931, 126 p.
- Copp, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté; les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boreal Express, 1978, 213 p.
- Kayser, Edmond, *Industry in Hull: Its Origins, and Development, 1800-1961*, thèse de maîtrise, Ottawa, 1967, p. 93.
- La Contre-grève chez Eddy; historique, appréciation, documents*, Hull, 1924, 59 p.
- Lapointe, Michelle, "Le syndicat catholique des allumettières de Hull, 1919-1924", article publié dans la *R.H.A.F.*, vol. 32, no. 4, mars 1979.
- Marsh, Leonard C., *Employment Research*, Toronto, O.U.P., 1935, 344 p.
- Pelletier, Michel, Vaillancourt, Yves, *Les politiques sociales et les travailleurs*, cahier no. 1, Les années 1900 à 1929, 1974, 132 p.
- Rouillard, Jacques, *Les syndicats nationaux au Québec, dans Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval*, no. 24, P.U.L., Québec, 1979, 342 p.

Par Odette Vincent Domey

Dans le Québec des années '20, trois débats politiques d'envergure touchent de près ou de loin à la situation de l'enfance, soit ceux concernant l'assistance publique, l'adoption et l'instruction obligatoire. Si la question de l'enfance revêt cette importance, c'est que la concentration de la population dans les centres urbains accentue les problèmes sociaux, dont certains sont reliés directement à l'enfance: la mortalité infantile, le travail des enfants en usine, la fréquentation scolaire insuffisante... Les mesures sociales correctives expérimentées depuis le début du siècle n'arrivent à les solutionner qu'en partie. Je voudrais ici examiner quelques aspects de la situation de l'enfance au cours des années '20.

Trois points, se rapportant à l'expérience de la majorité des enfants de l'époque, me semblent importants à considérer: l'état de leur santé, la socialisation par l'école et les organismes de loisirs, et l'enfance dite "nécessiteuse". Je n'ai pas abordé le problème du travail des enfants à cause de sa complexité. Étant donné que l'expérience de l'enfant comme individu varie selon les conditions économiques et sociales du milieu dans lequel il évolue, je me suis limitée à la région de Hull. À cette époque, Hull est une ville ouvrière, axée sur l'industrie du bois, la métallurgie et les textiles. Plusieurs intervenants soulignent ce caractère à l'occasion de leurs prises de position sur la région<sup>1</sup>. Dans le contexte d'un discours favorable à la famille et à l'enfant (sur le plan du nombre tout au moins), quel était le véritable vécu des enfants de l'époque?

### 1. L'ENFANT DANS LE DISCOURS:

"La famille est une société naturelle elle est nécessaire à l'enfant, qui ne saurait sans elle, atteindre normalement le plein développement de l'être qu'il a reçu. L'enfant doit donc être et il est de fait, la grande préoccupation des parents" (Abbé Gagnon, *Semaines sociales*, 1923).

Le discours sur l'enfance, celui des curés, des médecins, des hygiénistes, et des sociologues, est centré essentiellement sur la famille, et non sur l'enfant. Et la principale fonction de la famille c'est de fournir des enfants en grand nombre. On réalise par contre, que dans un milieu modeste, dans une famille ouvrière par exemple, dépasser la limite moyenne de 3 enfants accentue la gêne et peut être cause de

# L'enfance à Hull (1919-1929)



misère<sup>2</sup>. C'est à elle seule qu'appartient la responsabilité de subvenir aux besoins des siens, en particulier aux éléments "non-productifs," comme les femmes et les enfants (Article 165 du code civil), et, si elle n'en est pas capable, c'est la charité privée qui est appelée à suppléer.

Si l'enfant va mal, c'est que la famille est malade: malade de la désorganisation qui la menace, malade de la dispersion de ses membres, malade de l'incompétence des parents, de leur irresponsabilité, de leur relâchement moral<sup>3</sup>. Selon ce discours des élites, ces maux seraient causés par l'industrialisation qui sort la mère du foyer pour l'amener à l'usine. C'est là que l'on retrouve parfois l'enfant qui devrait être à l'école. Et c'est l'usine qui est à l'origine des salaires misérables, de la course aux plaisirs effrénés et des théories néo-malthusiennes. Par conséquent, les mesures sociales suggérées s'orientent dans le sens du rétablissement de la cohésion familiale, avec comme cibles principales, les parents, et les institutions pour l'enfance vues comme un prolongement de la famille. Dans le forum élitiste des *Semaines sociales* on décrit volontiers la famille idéale en termes idylliques: "époux heureux dans la pratique rigide des vertus conjugales entourés d'une riche couronne d'enfants"<sup>4</sup>. Cette thématique est reprise et offerte en modèle aux

familles de la paroisse Notre-Dame de Hull via le *Bulletin paroissial*, publié hebdomadairement et dont il ne faut pas négliger l'importance quand on songe au rôle que jouait la paroisse comme unité d'intégration dans la vie des individus.

Si l'on jette un coup d'oeil aux statistiques, il faut convenir que, comparativement au reste du Canada, le message est assez bien reçu par la population du Québec. On ne cesse de s'en féliciter dans le milieu des "idéologues bavards" qui s'alarment à chaque baisse du taux de natalité. Le taux de natalité de Hull est quant à lui plus élevé que celui du Canada au cours des années '20, et, à partir de 1926, il dépasse celui de la Province.

Ce discours "officiel" est cependant critiqué par ceux qui s'expriment dans *Le Peuple* et *Le Monde ouvrier*, deux journaux associés au monde ouvrier et aux syndicats internationaux. Ils contestent l'image d'enfance heureuse et sans problème véhiculée par le discours "rose," en y opposant l'image des enfants du peuple, ceux de la majorité, dont on ne peut s'occuper sainement et hygiéniquement à cause des problèmes de chômage et de baisse des salaires: "Nous ne disons pas, ne faites pas d'enfants, mais... nous ne voulons pas faire des esclaves, mais des hommes libres"<sup>5</sup>.

L'enfant du discours officiel a une importance numérique que l'on ne peut nier. Dans la famille chrétienne, chaque membre a sa place bien distincte, et celle de l'enfant c'est de se soumettre avec respect et d'obéir à ses parents. Néanmoins, il reste un objet de préoccupation, car on s'aperçoit que la mortalité infantile reste élevée, la fréquentation scolaire problématique, et que, plusieurs d'entre eux sont victimes de l'abandon et de mauvais soins.

## 2. L'ENVERS DE LA MÉDAILLE: la réalité...

### A. LA SANTÉ: appel aux mères...

"Mesdames... ayez bien soin des tout-petits... C'est en notre Province qu'elle (la mort) fait actuellement plus de ravages... Vous comptez un peu sur l'État pour les sauver, mais l'État compte encore plus sur vous. Il ne saurait remplacer la mère." (Alexandre Taschereau, 1920, devant la Fédération nationale St-Jean Baptiste).

En 1920, l'on forme le Comité de la sauvegarde de l'Enfance, comprenant les oeuvres de la protection de l'enfant pendant sa première année d'existence, et celles qui ont la surveillance de la santé de l'enfant pendant la période préscolaire et scolaire. La même année, s'organise au niveau de la Province une lutte intensive contre la mortalité infantile et les maladies infectieuses, dont la tuberculose, sous l'autorité du Conseil supérieur d'hygiène. En tant que premières responsables du jeune enfant, les mères sont d'abord visées: croisade du retour à l'allaitement maternel, campagne d'éducation, par des brochures, des conférences et un programme de formation destiné aux petites filles des écoles primaires. On se fie de moins en moins à leur instinct maternel et on reconnaît qu'elles ont besoin "de recommandations scientifiques et pratiques".

Dans une brochure intitulée *Sauvons nos enfants*, on rappelle aux mères que sur 1000 enfants nourris au biberon, 90 meurent avant d'atteindre l'âge de un an, contre neuf enfants allaités. La question de la fréquence de l'allaitement maternel est difficile à étudier, au Québec, vu le manque de sources. On peut par contre s'imaginer une différence significative entre les mères de la campagne et de la ville, et de fait, selon les statistiques, le taux de mortalité infantile est plus élevé dans les villes. Mais cette situation peut être attribuable autant aux conditions générales d'existence qu'au mode d'alimentation. Toutefois, selon les infirmières et les

médecins oeuvrant dans les centres de puériculture qui existaient à cette époque, l'allaitement maternel est si peu pratiqué "qu'il faut des arguments saisissants pour convaincre les mères que l'allaitement au sein est naturel, et à la mère et à l'enfant".

À Hull, en 1924, sur 124 décès de nourrissons victimes de maladies, 64 sont attribuables à la diarrhée et 36 à la tuberculose<sup>8</sup>. Or, la gastro-entérite serait causée par la mauvaise qualité de l'eau ou du lait, et la ville de Hull est aux prises avec les autorités judiciaires, dès 1920, pour avoir refusé de construire l'usine de filtration demandée par le Conseil d'hygiène. En 1924, 1925 et 1927, la ville est constamment rabrouée par le Dr. Delisle, Inspecteur régional, pour son peu de préoccupation face à l'hygiène publique. La déclaration des maladies contagieuses ne s'y fait pas, l'eau y est sale et désagréable, l'inspection alimentaire y est une farce, on y construit des taudis et les dépotoirs et nuisances abondent<sup>9</sup>. C'est ce qui explique vraisemblablement les épidémies de 1922 et de 1926.

Même si les progrès sont lents, la ville en arrive à se doter d'un dispensaire anti-tuberculeux et d'un centre de puériculture, en 1926, après trois années d'efforts dépensés par la Ligue d'hygiène sociale de Hull. C'est à ce dispensaire qu'on attribue la baisse du taux de mortalité infantile de 1927. On continue à réclamer une "Unité sanitaire," mais en vain<sup>10</sup>. En 1938, lorsque le Conseil canadien du Bien-être social publie sa première enquête sur Hull, la situation de l'hygiène publique y est aussi précaire et Hull n'a toujours pas d'Unité sanitaire.

Pour lutter contre la contagion chez les préscolaires, on met à la disposition des municipalités des vaccins gratuits. Dès 1919, la Commission scolaire de Hull forme un comité qui se charge d'assurer la vaccination de tous les enfants<sup>11</sup>. L'importance de ces mesures est constamment rappelée aux paroissiens, par les curés, dans leurs prônes dominicaux (août 1921, 23 et 25 juillet 1927). Dans son rapport de 1925-26, l'inspecteur Delisle affirme avoir vu quelques écoles de 25 à 30 enfants où aucun d'entre eux n'avait été vacciné, les parents se disant objecteurs de conscience. Il menace de fermer ces écoles si la situation ne change pas.

La collaboration des autorités religieuses est souvent sollicitée pour cette lutte contre la maladie. Les curés se chargent de distribuer des imprimés lors des baptêmes. Le *Bulletin paroissial* annonce les dispensaires et les rencontres organisées pour les mères, en plus de leur donner des conseils pratiques sur la façon de tenir la maison, pour éviter la contagion<sup>12</sup>. Et on ne manque pas d'établir une certaine corrélation entre les maladies physiques et morales, entre la tuberculose et l'alcoolisme par exemple.

Ce qui est surprenant, c'est la relative efficacité des moyens utilisés par le Conseil d'hygiène face à la maladie et à la mortalité infantile. Dix ans après le déclenchement de la campagne intensive de 1920, 20 ans après les premières constatations du problème, et 3 ans après la mise sur pied d'un dispensaire et d'un centre de puériculture à Hull, le taux de mortalité infantile y est encore plus élevé que la moyenne provinciale. Le Dr. Delisle soutient qu'il faut



continuer de travailler "pour former une mentalité nouvelle"<sup>13</sup>. Est-ce dire qu'on se préoccupait peu de la santé de l'enfant dans la population? En fait, l'amélioration de la santé publique passait par la conscientisation d'une administration municipale récalcitrante et par l'amélioration des conditions d'existence des familles ouvrières.

### B. L'INSTRUCTION: appel aux pères...

"Il y a là une question morale qui relève de la conscience des pères de famille: c'est en éclairant ces derniers sur leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants qu'on prévient les abus." (*Rapport de l'Inspecteur Maltais, 1924-25*).

La famille est certes le milieu idéal pour l'enfant, et ce sont les parents qui ont le devoir de lui donner la première éducation<sup>14</sup>. Lorsque par négligence ou nécessité la famille ne peut remplir ses obligations, on retrouve l'enfant d'âge préscolaire dans des crèches ou pouponnières, dans des garderies, des jardins d'enfance, des écoles maternelles, des orphelinats, etc... Plusieurs de ces institutions sont tenues par des communautés religieuses<sup>15</sup>. Mais la majorité des enfants restent, à l'âge préscolaire "soumis à l'incompétence intellectuelle et morale de leurs parents, c'est notoire, chez le peuple notamment"<sup>16</sup>.

On tentera de mettre sur pied des écoles maternelles destinées aux enfants dont les parents ne peuvent s'occuper d'une façon adéquate, surtout dans les grandes villes. Le Surintendant de l'Instruction publique avouera par contre qu'elles sont rares, et que c'est la raison pour laquelle il faut instaurer le cours préparatoire dans les écoles publiques. Ce cours, en fait, ressemble à celui des maternelles. Ce sont des classes enfantines où l'on ne dispense pas un enseignement académique régulier, mais qui servent de transition entre la famille et l'école. On a suffisamment conscience du caractère spécifique de cette classe d'enfants pour recommander la création de classes spéciales, ayant leur propres institutrices et un matériel approprié<sup>17</sup>. Mais l'Inspecteur Maltais ne mentionne l'existence d'aucune classe de maternelle pour la région de Hull dans ses dix rapports, publiés de 1920 à 1929. Il donne toutefois le nombre d'enfants inscrits en classe préparatoire (Voir tableau no. 2). Une certaine Madame Gibeault annonce, au mois d'août de chaque année, l'ouverture de son jardin d'enfance, où elle s'occupe de façon particulière des enfants faibles et malades, et de la préparation à la pre-

mière communion<sup>18</sup>. Ce genre de jardin d'enfance semble se rapprocher davantage de l'école privée que de la maternelle.

Le deuxième agent de socialisation en importance pour la majorité des enfants de l'époque, c'est l'école. Or, c'est l'époque où le débat sur l'instruction obligatoire fait rage. Bien que les positions idéologiques varient d'un clan à l'autre, on peut dire que chacun, à sa façon, favorise l'amélioration de la formation scolaire des enfants<sup>19</sup>. Les principaux problèmes auxquels on se heurte, sont la fréquentation scolaire et l'inégalité de l'enseignement dispensé.

Si l'on peut se fier aux statistiques fournies par l'Inspecteur Maltais et par le Curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, les progrès sont lents, mais très visibles (Voir tableaux nos. 1 et 2). Dans la paroisse Notre-Dame, la population demeure relativement stable en chiffres absolus, et le nombre de classes et le nombre d'enfants inscrits augmentent. Cela se vérifie, si l'on se fie aux avertissements répétés du Curé à l'endroit des parents, leur demandant de patienter jusqu'à ce qu'on trouve de la place pour admettre leurs enfants<sup>21</sup>. La priorité de la Commission scolaire de Hull au cours de cette période est à l'ouverture de nouvelles classes. Les

TABLEAU 1  
Fréquentation scolaire dans la paroisse Notre-Dame de Hull (1920-1928)

Années	Âmes	Écoliers	No. de classes
1920	13,873	2,750	—
1921	14,039	2,938	—
1922	14,073	—	—
1923	14,170	2,977	68
1924	14,074	3,026	71
1925	13,926	3,112	74
1926	14,242	3,130	78
1927	14,495	3,313	79
1928	14,300	3,350	79

Source: Statistiques du Curé, publiées dans le *Bulletin paroissial*

La ville de Hull ne cesse de recueillir des éloges pour "sa base éducative solide". La ville compte 11 écoles en 1920 et 12 en 1929. Pendant 10 ans, elle se classe bonne première sur les 36 municipalités que comprend le district de l'Inspecteur Maltais:

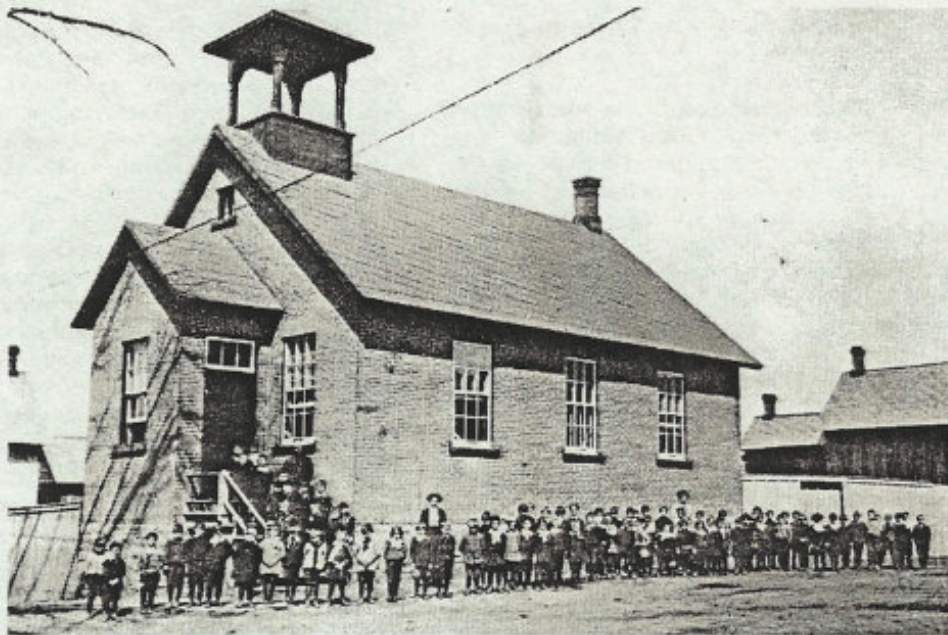
La ville ouvrière de Hull, qu'une situation spéciale tient en cible aux censeurs du dehors, dévoile la vraie physionomie de sa population dans la tenue parfaite de ses institutions d'enseignement... Je souligne l'effort scolaire vraiment remarquable de la cité de Hull<sup>20</sup>.

statistiques de l'Inspecteur indiquent un léger mouvement vers la hausse, du nombre d'enfants inscrits par rapport à l'ensemble des enfants d'âge scolaire. Mais l'inscription n'est pas synonyme de présence en classe. Toutefois, on note, à ce chapitre également, une augmentation des taux d'assiduité, ce qui signifierait que la fréquentation scolaire va en augmentant.

TABLEAU 2  
Répartition des élèves inscrits: district d'inspection de M. Maltais

Classes	1920-21	1922-23	1926-27
Préparatoire	—	1,866	1,923
1ère année	3,523	2,400	2,320
2ème année	2,109	2,115	2,123
3ème année	1,636	1,613	1,974
4ème année	838	1,011	1,079
5ème année	364	375	579
6ème année	125	190	312
7ème année	55	53	144
8ème année	48	30	71
Total (élèves inscrits)	8,760	9,563	10,545
Total (enfants âge scol.)	14,087	14,819	15,303
% de l'inscription	62.8%	65%	68%

Source: Rapports de l'Inspecteur Maltais: 1920-28.



Dans le relevé des effectifs scolaires de la ville de Hull, l'Inspecteur Maltais donne 4,637 élèves pour 1921-1922, avec une assiduité de 91%, et 5,257 élèves pour 1925-26, avec une assiduité de 91%. Si tous les professeurs mettaient le même soin à remplir les registres d'assiduité que les religieuses de l'Académie Ste-Marie, les statistiques que l'on en tire sont certainement très fiables<sup>22</sup>.

Ce qui ressort des rapports de l'Inspecteur Maltais, ce sont les énormes différences qu'il y a entre les écoles rurales et les écoles du secteur urbain. "L'enseignement dans les écoles rurales ne fait guère de progrès," soulignait-il dans son rapport de 1926-1927. Il en va de même de l'assiduité scolaire, qui varie énormément. En 1925-26, par exemple, le taux d'assiduité s'élève à 91% à Hull mais n'est que de 58% dans l'ensemble du district scolaire, ce qui nous permet de conclure que les "brûleurs" étaient très nombreux dans les petites municipalités et les campagnes de la région<sup>23</sup>. Les statistiques nous révèlent également que la fréquentation scolaire tombe de façon dramatique après la 4e année et de nouveau après la 6e. C'est donc dire qu'il y a de fortes chances que la majorité des enfants quittent l'école après la 6e et qu'un nombre important d'entre eux ne s'y rendent même pas. Cela se voit confirmé par le Curé de la paroisse Notre-Dame, qui ne cesse d'insister auprès de ses ouailles pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école<sup>24</sup>. C'est ce qui explique les difficultés rencontrées par les religieuses

de l'Académie Ste-Marie dans leur tentative d'implantation d'une 7e et d'une 8e année à l'Académie avant 1924:

En effet, comment amener des familles de classe ouvrière à se priver de 2 années de salaire de leurs filles âgées de plus de 14 printemps; bien plus, comment retenir des adolescentes sur les bancs de l'école, alors que leurs compagnes jouissent déjà de leur liberté<sup>25</sup>.

Les tentatives répétées des religieuses et de la Commission scolaire pour établir ce programme, débutent en 1921 et ne se concrétisent qu'en 1924 avec 11 élèves inscrites seulement en 7e et 8 élèves seulement en 8e<sup>26</sup>. On y ajoutera, en 1929, une 9e année, acquise, il va sans dire, fort péniblement.

Les circulaires du Surintendant fournissent quelques indices sur l'atmosphère qui régnait à l'intérieur des écoles. Les problèmes les plus fréquemment soulevés sont ceux de la discipline à l'intérieur de l'école, les méfaits de l'enseignement superficiel, le "par coeur", et la méfiance à l'égard des matières jugées trop difficiles pour l'enfant, comme les sciences par exemple<sup>27</sup>.

La question de la discipline mérite une attention particulière ici, car elle se rattache à la conception qu'on se faisait de l'enfant et de son éducation. Selon le *Bulletin paroissial*, il fallait éviter à tout prix les régimes éducatifs "mous" que privilégiaient certains parents<sup>28</sup>. On retrouve aussi cette mise en garde dans les conférences des *Semaines sociales* à l'endroit des parents qui gâtent leurs enfants et "qui attachent à leurs réparties et à leurs actes une importance qu'ils n'ont pas<sup>29</sup>". Faudra-t-il se surprendre alors qu'une discipline sévère soit imposée aux enfants dans les écoles et dans les institutions et que les punitions corporelles soient généralisées? L'usage des punitions corporelles est à ce point important, qu'une circulaire envoyée par la Commission des écoles catholiques de Montréal à ses professeurs souligne que ces abus fréquents de la force sont injustifiables même si une discipline d'une rigidité excessive a fait partie de la formation de la majorité d'entre eux<sup>30</sup>.

L'encadrement moral tient aussi une place importante dans l'éducation. On ne compte plus les leçons de morale offertes aux enfants et aux parents dans le *Bulletin paroissial*, sur l'alcoolisme, les dangers du cinéma et de la



danse, et "l'immodestie". Dans leurs rapports annuels, les inspecteurs soulignent l'importance de bien surveiller la tenue des enfants. Les Commissaires de la Commission scolaire de Hull ne dérogent de leurs préoccupations administratives qu'en deux occasions. En 1924, ils interviennent auprès des institutrices laïques en exigeant le port de robes avec collet haut et fermé et avec manches atteignant le poignet, sous peine de congédiement. En 1926, ils appuient la "Ligue des hommes" de la paroisse Notre-Dame qui s'élève contre l'immoralité des affiches apposées à l'extérieur des cinémas, objet de scandale pour les enfants.

Cette préoccupation morale s'étend aux loisirs, et lorsque le Club Kiwanis de Hull décide de mettre sur pied "L'œuvre des terrains de jeux," le Curé Bourassa leur rappelle "que les intérêts supérieurs de la morale doivent y être pleinement protégés par une étroite surveillance et une prudente classification des enfants acceptés" (Lettre du 15 juin 1922). Les représentations théâtrales, les pièces en deux ou quatre actes et les chansons présentées à la Salle Notre-Dame sont surveillées de près par les gardiens de la morale. Mais au grand désespoir de cette élite, il leur est impossible d'interdire aux enfants les pique-niques et le cinéma. On insiste sur le fait que les enfants n'ont rien de bon à apprendre en fréquentant les salles d'amusement public<sup>31</sup>. Les livres offerts comme prix de fin d'année aux enfants méritants reflètent assez bien les valeurs qu'on voulait imposer. On ne sait toutefois pas s'ils étaient appréciés...

### C. L'AIDE À L'ENFANCE NÉCESSITAIRE: appel aux institutions...

"C'est l'histoire de chaque orphelin, c'est un fruit détaché auquel manquera la sève qui assure avec le soleil la maturité naturelle. La famille désunie, l'enfant n'a plus les éléments naturels de son éducation." (R.P. Plamondon, *Semaines sociales*, p. 191).

C'est à la demande des Soeurs Grises de Montréal et de la Crèche St-Vincent de Paul de Québec, qui ne pouvaient plus subvenir aux besoins du trop grand nombre d'enfants abandonnés, que le gouvernement Taschereau vote, en mars 1924, la Loi sur l'adoption<sup>32</sup>. C'est donc dire que le problème des enfants "nécessiteux" est assez important à l'époque. Cette catégorie ne renferme pas seulement des orphelins, des enfants dits "illégitimes" et des enfants abandonnés, mais aussi les enfants de familles pauvres dont les parents ne pouvaient sub-

venir aux besoins. Ils les confiaient alors à des institutions. La catégorie regroupe aussi les délinquants ou "incorrigibles" et les "traîneux", bref, tous ceux qui pour une raison ou une autre échappent à l'autorité des parents<sup>33</sup>.

Dans le *Rapport du Conseil supérieur d'hygiène* de 1920, on souligne que les endroits où les taux de mortalité infantile sont particulièrement élevés sont les crèches, les maternités et les maisons de pension pour nourrissons<sup>34</sup>. On peut attribuer ce fait à plusieurs causes. Selon les journaux de l'époque, le phénomène des pensions pour enfants est assez répandu, du moins à Montréal, puisqu'en 1922 la ville identifie 69 pensions abritant 275 enfants. Dans son rapport à la ville de Montréal, "Garde" Bernard souligne qu'avant 1916, ces enfants sont accueillis par des gens qui sont surtout préoccupés par le profit. Malgré l'adoption par Montréal d'un règlement supervisant l'octroi des permis, et imposant les visites des inspecteurs du Service d'hygiène, le problème persiste. C'est la raison pour laquelle on recommande "aux parents soucieux du bien-être de leurs enfants, de s'informer au Service d'hygiène, avant de confier leurs enfants en des mains étrangères<sup>35</sup>. Il aurait été intéressant de connaître les raisons qui poussaient certains parents à placer ainsi leurs nourrissons et leurs jeunes enfants dans des endroits si peu rassurants. La nécessité? La négligence?... Hull n'est pas épargnée par le phénomène des pensions privées et clandestines. Un scandale survenu dans une crèche clandestine de la rue Wright au cours des années '20 serait en partie responsable des démarches entreprises par la population locale en faveur de l'ouverture de l'orphelinat qui verra le jour en 1928<sup>36</sup>.

Le débat autour de la protection de l'enfance se concentre sur la lutte qui oppose les défenseurs du système des foyers nourriciers aux tenants de l'institutionnalisation. Le premier point de vue est surtout défendu par le Conseil canadien du Bien-être et prévaudra dans les années '30. Ses adeptes reprochent à l'institution son incapacité de préparer l'enfant à affronter la vie ainsi que ses coûts élevés d'opération. Or, pendant les années '20, au Québec, dans un milieu où les familles sont déjà surchargées d'enfants, le placement en foyer nourricier paraissait difficile. Selon Arthur St-Pierre, professeur à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal:

Les orphelinats du Québec comptaient une très faible proportion de vrais orphelins et les familles préféraient souvent placer leurs enfants en institution sachant que celle-ci, loin de briser les liens familiaux, les préserve au contraire en offrant un gîte temporaire à un enfant qu'elle aide et qu'elle va ensuite rendre à son foyer<sup>37</sup>.

À Hull, par exemple, 4<sup>e</sup> ville en importance du Québec, il n'existe pas d'orphelinat avant 1928. Avant cette date, les enfants sont envoyés à l'Orphelinat St-Joseph des Soeurs Grises, à Ottawa. Le nombre d'enfants inscrits varie d'une année à l'autre, et la liste ne cesse de s'allonger. Les pressions exercées sur les religieuses par le Curé de Notre-Dame de Hull pour faire admettre les enfants de la paroisse, met en relief le fait que les religieuses semblaient débordées par le nombre.

La plupart des enfants recommandés par le Curé ne sont pas complètement orphelins mais possèdent au moins un parent ou tuteur. Ainsi, en 1921, sur une liste de 9 familles ayant des enfants à placer, un seul enfant est identifié



comme orphelin de père et de mère. En 1927, sur 47 enfants, 32 ont au moins un parent vivant<sup>38</sup>. Comme l'affirme M. St-Pierre, l'institution servait semble-t-il de "pensionnat pour enfants pauvres".

En 1938, le Conseil canadien du Bien-être social effectue son enquête sur Hull, et réitère que la place de l'enfant est dans sa famille. Il suggère de remédier aux problèmes de l'enfant négligé ou maltraité, en surveillant son entourage. Il souligne l'absence à Hull d'une "Société d'aide à l'enfance," et félicite la Société St-Vincent de Paul pour le travail qu'elle accomplit à ce chapitre.

La rigidité de l'encadrement moral que l'on exige officiellement pour les enfants explique à lui seul pourquoi "les délinquants", dont il est question, sont coupables... d'avoir transporté d'autres enfants sur la poignée de leur bicyclette ou d'avoir déserté l'école pendant quelques jours<sup>39</sup>. Une fillette donnée comme menteuse ou démente par les journaux, témoignait en cour sur les mauvais traitements que lui auraient infligés son père et sa belle-mère<sup>40</sup>. . . Ce sont des faits divers rapportés par les journaux, comme on peut en retrouver aujourd'hui. Mais le vocabulaire relatif aux enfants et à leurs délits, reflète une conception de l'enfant dont le "discours officiel" se faisait largement porteur.



## NOTES

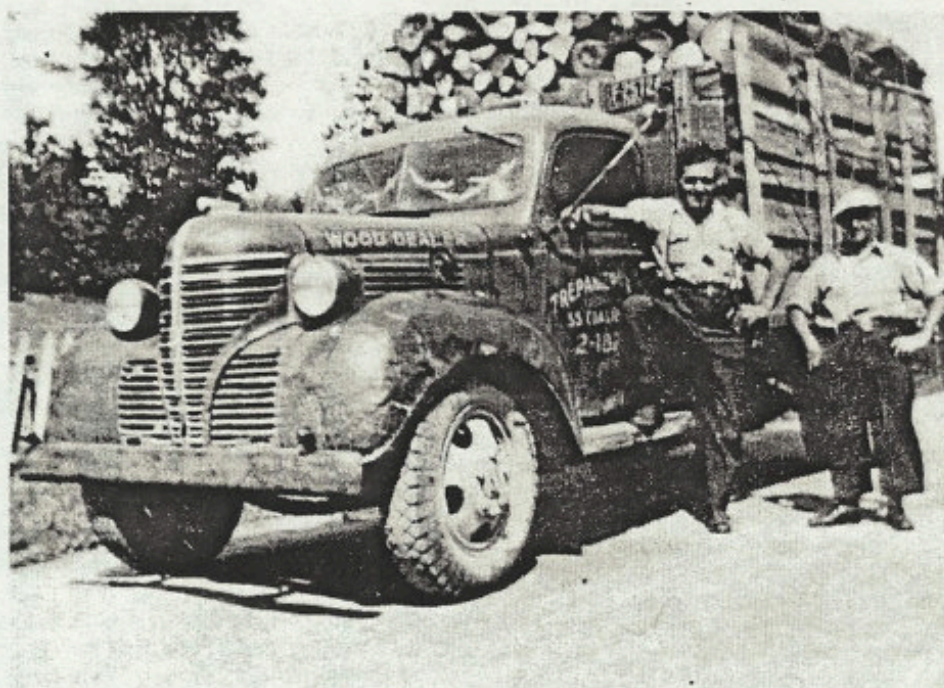
1. Selon l'étude des conditions sociales de Hull effectuée par le Conseil canadien du Bien-être social, en novembre 1938.
2. Bastien, Hermas, "Pour la famille nombreuse", dans *l'Action française*, août 1927, p. 115.
3. Rév. Père Plamondon, dans les *Semaines sociales*, 1923, p. 188.
4. Rév. Père Papin-Archambault dans l'allocation d'ouverture des *Semaines sociales* de 1923, p. 15.
5. *Le Peuple*, 28 octobre 1928, "Parlons un peu d'enfants". On ajoute: "Mais nous qui ne nourrissons pas de grands mots, qui n'admettons pas les théories toutes faites, qui voulons connaître la vérité, examinons si... les enfants du peuple, c'est-à-dire l'immense majorité des enfants, sont si heureux et sont tellement une cause de joie pour leurs parents".
6. Cité dans Copp, *Classe ouvrière et pauvreté*, p. 186. Tiré d'un rapport soumis au Service de santé de la ville de Montréal en mai 1911.
7. Cité par le Dr Aurèle Nadeau dans les *Semaines sociales*, 1923, p. 168. Il ajoute que les enfants meurent de la grève de l'allaitement maternel.
8. *Annuaire statistique du Québec*, 1925, chap. 4.
9. *Rapport du Conseil supérieur d'hygiène*, 1925-26, p. 66.
10. *Ibid.*, 1927-28, p. 68.
11. Commission scolaire de Hull, réunion du 19 août 1919. Le vaccin n'était distribué gratuitement qu'aux indigents cependant.
12. *Bulletin paroissial* du 25 février 1920. On recommande aux mères de laver fréquemment les enfants ainsi que le linge et d'éviter les rideaux qui empêchent la pénétration du soleil. L'article s'intitule d'ailleurs "A bas les rideaux".
13. Dr. Delisle, Inspecteur du district sanitaire de Hull, dans son rapport de 1929-30, p. 166.
14. *Rapport de l'Inspecteur Maltais*, 1924-25, p. 283.
15. *Ibid.* Selon l'auteur, on y retrouvait un grand amour de l'enfance et des soins maternels...
16. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales* de 1923, p. 193.
17. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique*, 1924-25, p. 283.
18. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*. L'annonce paraît à tous les mois d'août et de septembre.
19. Trois tendances principales se dessinent dans ce débat: un courant progressiste, qui réclame l'instruction obligatoire, un courant en faveur du statu quo, qui s'y oppose au nom de la liberté de choix et de conscience, et les mouvements ouvriers qui la réclament. Mais même en s'y opposant, tous reconnaissent les malaises dont souffre le système en place: absentéisme, abandon hâtif des études, qualité inégale etc. . .
20. *Rapport de l'Inspecteur Maltais*, 1921-22. La ville de Hull est de plus reconnue pour bien traiter ses enseignants. La Commission scolaire adopte une échelle de salaire fixe pour la première fois en 1925, portant le salaire des débutants à 500 dollars par année avec une augmentation annuelle de 25 dollars par année d'expérience.
21. Prônes du dimanche, septembre 1921.
- 22 et 23. Académie Ste-Marie, *Correspondance*. Dans ce registre des présences, tenu par les religieuses, on mentionne aussi les raisons des absences des élèves. Le frère Jean-Baptiste Vincent, en entrevue, relève aussi la minutie avec laquelle les registres d'assiduité étaient tenus à l'école où il enseignait dans les années 1926 à 1930, dans la Beauce.
30. Le frère Vincent rapporte, en entrevue, que l'on se servait volontiers de la "strap" ou de la crainte qu'elle inspirait, pour faire régner la discipline dans les écoles pendant les années '20 à '40.
24. "Aux écoles les enfants", *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*, 29 août 1920. Cet avis est répété à chaque année lorsque revient le mois de septembre. Il ajoute aussi que "l'instruction obligatoire n'est pas nécessaire pour donner du coeur aux parents" (22 février 1922).
25. *Notes* sur l'Académie Ste-Marie de Hull, fondée en 1870.
26. Lettre du Curé Bourassa, 26 novembre 1925.
27. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique*, 1922-23, p. 424. À Hull, en 1930, les Frères des Écoles chrétiennes sont dénoncés à l'évêque Mgr. Forbes pour insubordination. Ils avaient, entre autre, équipé un laboratoire pour leurs élèves et ce, malgré l'opposition de la Commission scolaire.
28. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*, "Sur les enfants gâtés", 15 août 1920.
29. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales*, p. 193.
30. Circulaire envoyée par la Commission des écoles catholiques de Montréal dans les années '30, retrouvée dans la correspondance des écoles.
31. Henri Lessard, *Le Droit*, 16 novembre 1926.
32. Dupont, A., *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, 1920-1936, p. 112.
33. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales*, p. 204.
34. Le Rapport mentionne un taux de mortalité de 80% à 90%. Ça me semble bien élevé. . .
35. *Le Devoir*, 16 février 1922. "Les enfants à la charge de la ville".
36. Bourgeois, Rita, "Infirmières, soins infirmiers et hygiène à Hull" dans IHRO, *Actes du Colloque sur l'identité régionale* tenu en novembre 1981, p. 80. Selon cette auteure, la tenancière de cette crèche clandestine envoyait les bébés au paradis lorsque les mères ne payaient plus la pension de l'enfant. Son procès retentissant attire l'attention des autorités et du public qui réclame alors un orphelinat.
37. Témoignage devant la "Commission Montpetit" sur les assurances sociales, cité par Copp, p. 133.
38. Correspondance entre la direction de l'orphelinat St-Joseph et le Curé Bourassa de la paroisse Notre-Dame de Hull, 1920-1928.
39. "Jeunes délinquants en sursis", dans *Le Droit*, 30 octobre 1926: "Garçonnet envoyé à la maison de détention pour une semaine — pour avoir fait l'école buissonnière", dans *Le Droit*, 10 décembre 1927.
40. "La fillette serait menteuse ou démente", dans *La Presse*, 22 mars 1922.

# Aspects of the Socio-economic Impact of the Depression

By Mark Entwistle

Virtually all Canadians are well aware that a severe economic depression of crisis proportions shook the foundations of society itself during the 1930's. The effects of the Depression were widespread and pervasive, felt in every walk of life. Multitudes of businesses were forced into bankruptcy by plummeting prices and stationary costs like wages, interest and rent. Individuals also suffered in unemployment lines and staggered before the impossibility of meeting life's financial obligations. The collective mentality of an entire generation in Canada suffered a deep scar inflicted by the long period of hardship. Such is the general description of some of the problems of the Depression era, a description which is valid but essentially qualitative in nature. Although it successfully deals with sentiments and attitudes, this descriptive approach fails to articulate many of the concrete and daily dimensions of the economic crisis. The purpose of this paper is to outline in a concise way various elements of the real socio-economic impact of the Depression on society, in this particular case, the society of the Quebec industrial city of Hull. The simple question may be posed: What was it like to live in Hull during the 1930's and how did the city come to grips with the Depression?

Hull serves as a good case study of the everyday dimensions of economic depression because of its relatively small size, which renders the retrieving and organizing of data more manageable. Yet, it also has enough industrial concentration to allow representative portrayal of the problems of the manufacturing sector and urban industrial centers during the 1930's. A similar study of Montreal, for example, would be equally interesting and more illustrative of an industrial complex; however, the vast size of that city and the subsequent volume of information to be absorbed from contemporary sources would involve a much broader and lengthier discussion than is possible in a paper of this magnitude.



The method employed in this paper is extremely straightforward: a discussion of the socio-economic impact of the Depression on Hull based on reports of contemporary events and issues found in the newspapers of the time. The number of diverse sources is not at all striking, but this paper proceeds from an investigation in which the progression of events and conditions over a period of time is emphasized. The purpose of the study is admittedly an attempt to ascertain the dimensions of the Depression in Hull and not to explain any particular events. By definition it is descriptive rather than analytical, descriptive so that data may be produced which will allow an intelligent subsequent analysis of Depression-era affairs in Hull. There exists, with the use of newspapers as historical sources, methodological difficulties, since they are not at all primary sources, merely filtering large quantities of information. Statistics as reported in newspapers are not neces-

sarily official or completely accurate, although in practice they are usually at least dependable enough to obtain an idea of the proportions of people or money involved. Of course, in many cases, they are totally accurate. In this special case, an approach based on newspaper coverage is indispensable, since the availability of sources for the time period is limited. The 1930's are not as blessed with full series of economic and social statistics as are other eras. In the business world during the Depression there was a certain reluctance to openly publish financial statistics that would clearly reveal the severe difficulties at hand. Indeed, in the case of Hull, the largest single industrial employer in the city, the E.B. Eddy Forest Products Co., destroys all its financial records every twenty-five years. Entire collections of data on volume and value of production, wages and salaries, financial position and such cease to exist, thus complicating the already difficult task of the historian<sup>1</sup>.

The period covered reaches from roughly the autumn of 1929 to the spring of 1933. The limits on time span are essential because of the restricted length of the paper, but more important, they constitute the general parameters of the rapid deterioration of the Canadian economy, particularly in terms of the Hull region. By the early summer of 1933 conditions remained harsh and very serious, but in many respects "the worst was over" and the economy began its slow, upward recovery. The pulp and paper industry, essential in the industrial structure of Hull, placed its point of greatest economic decline in the first quarter of the 1933 fiscal year, from which point onward newsprint and other paper prices started to rise once again.

Two newspapers were utilized in the investigation: *Le Devoir* and *Le Droit*. However, for all intents and purposes, it is the latter which has supplied the vast majority of valuable and relevant information. The Montreal daily *Le Devoir* contained extremely useful data relating to the Depression years in Montreal but the extent and quality of coverage of local affairs in Hull was minimal at best. General political commentary and news of cultural interest to Montrealers consistently received more detailed attention than did the manifestations of economic crisis in outlying regions like the Outaouais. *Le Droit*, on the other hand, despite its obvious religious affiliation to the Oblate Order, devoted a section every day to activities specifically in Hull, and provided commentary of a refreshingly perceptive nature. The daily editorials by Henri Lessard were very political in subject matter and the economic problems of the day were discussed frankly and openly. *Le Droit*, by reason of circumstance, has constituted the major source in this attempt to identify important aspects of economic, political and social life in Hull from 1929 until 1933.

Although the "crash" of the New York Stock Exchange occurred in September 1929, the effects of this economic catastrophe did not filter through the international economic system until much later. In the autumn of 1929 life in the city of Hull continued at its normal pace and the preoccupations of the city hardly concerned possible economic disaster. There is very little mention of the possible ramifications of the abrupt breakdown of the American banking system. In late September an appeal is printed on the editorial page of *Le Droit* calling on the citizens of Hull to not become overly anxious about potential

future financial problems. They were prevailed upon to not lose hope and to have faith in God and the future — all would turn out well<sup>2</sup>. This short article constituted one of the few specific references to the impending depression.

The concerns of Hullois in the initial months following September 1929 revolved around a municipal debate over whether Hull should be served by busses or trams<sup>3</sup>. Attempts by the municipal council to reach concrete agreement with the tram company continued for several years, well into the spring of 1932. Daily editorials philosophized on the virtues of trams over busses and only discussed the economic future of Hull in terms of the urgent need to encourage the establishment of small businesses.

Industrial development was uppermost in the minds of the city elders and they were proud of the progress made in Hull during the late 1920's. Existing factories in the pulp and paper, cement, textile and food industries expanded their capacity to meet a growing market demand. In particular, E.B. Eddy Company and Canada Cement Company enlarged their facilities. Moreover, the late 1920's witnessed the establishment of several new industries, such as meat packing and Hull's first large dairy. The introduction of a series of smaller, urban oriented companies dealing in dairy products, construction materials and printing completed the picture of a generally effective industrial development policy in Hull. In addition, many of the larger enterprises were supplied with electricity through an extensive hydroelectric power development project undertaken by the Gatineau Power Company<sup>4</sup>.

Unemployment in the winter of 1929 and 1930 was heavy, but it was always bad in the winter months due to seasonal occupations. Even as spring unfolded, economic problems did not hold much public attention. Throughout the commentary on an upcoming municipal election, the tramway issue and the possibility of appointing an investigative inquiry dominated newspaper space; there was little mention of economic issues. However, as spring lengthened into summer and the employment rate did not rise as substantially as anticipated, the implications of a possible economic crisis became clearer. From the late spring of 1930 the situation had grown serious enough to warrant the anxiety of the municipal council.

On Saturday, 4 October 1930, Mayor Théo Lambert and some of the city aldermen met with local representatives of La Société St-Vincent de Paul at City Hall in order to discuss increasing unemployment and the misery that was bound to arise in such a situation. Everyone agreed that the city should attempt to give work to those who most needed it. The mayor at this time announced that Hull would spend \$296,000, with the approval of the provincial government, to finance work projects, which would start immediately. On their part, the spokesmen for La Société St-Vincent de Paul, one of the prime organizations of charity in Québec, pledged to report all the aid given by them in the last year to the needy of Hull and to undertake some kind of study of the problem of unemployment, which would serve to provide the municipal council with information in their requests for financial assistance from the province. Of particular interest at this meeting was the suggestion that the courts be implored to intervene in order to stop the heads of households presently suffering from want from spending the little income available on the purchase of alcohol. This would benefit the family, society and the individual<sup>5</sup>.

Hopes that the present unemployment would be shortly relieved grew throughout the month of October. On 8 October municipal council announced plans to construct a bridge between Hull and Point Gatineau as a public works project, financed in part by the city and subsidized by the province. The mayor expressed the desire for further cooperation between the two levels of government. Work on the bridge did not actually begin until the spring of the following year, but on 6 April 1931, it was reported that 80 men were working on the bridge and that satisfactory progress was being made<sup>6</sup>.

On 10 October 1930, E.B. Eddy made public, plans to construct a new, more modern filter system to ensure better quality paper, work that would cost approximately \$1,800,000. Smaller projects in the Chaudière Falls complex were also anticipated. Earlier the city council had corresponded with the administration of E.B. Eddy attempting to obtain a pledge on behalf of the company that it would hire only workers from Hull on its expansion projects. Eddy had not committed itself but did express sympathy toward the attitude of the municipal council. Mayor Lambert publicly assured one of the

aldermen that there was no doubt any construction at Eddy would entail the formation of a considerable number of new jobs for Hull workers<sup>7</sup>. Also, on 14 October the City of Hull itself announced its intention to undertake a program of sewer construction in Val-Treureau ward, valued at some \$750,000. Exactly one week later, Hull awarded an \$80,000 contract to Standard Paving Company of Hull in order to pave as many roads as possible<sup>8</sup>. In all these city work projects any new jobs created were to be given to residents of Hull. As one can see, there was a considerable effort on the part of the municipal government to expand the number of possible jobs as an anti-unemployment measure. The municipal authorities frequently interacted with provincial officials in a constant search for subsidization and financial assistance in meeting the needs of the unemployed. Negotiations were also underway between the Province of Quebec and the federal government concerning the granting of federal aid to the provinces. Hull felt confident that it could surely expect at least some portion of these grants.

The mechanisms for administering municipal programmes of job creation had already been established in the second week of October 1930. Mayor Lambert had called a closed-door meeting of City Council on Friday, 10 October, with the intent of drawing up lists of the most needy families in the city. He felt that the public should not have access to this particular gathering since the aldermen would be discussing the merits of certain individuals. These lists were designed to dictate the distribution of work amongst the unemployed. Initial listings were forwarded to the City Council by the Foreman of Public Works, H. Bisson, and each alderman had the right to place any new names of workers known to be in great need. To be placed on the lists for potential employment with the city, workers were instructed to sign up at City Hall. Throughout the years of the Great Depression the sight of large crowds of jobless workers milling about the entrance to City Hall was not at all uncommon<sup>9</sup>.

Completed lists were given to M. Alban Laferrière, Industrial Commissioner and administrator of the unemployment relief programme, from which he would form work crews. M. Bisson was no longer granted the privilege of independently hiring his own workers, instead he had to await the allotment of



workers by M. Laferrière. This system was designed in theory to permit the most equitable distribution of work amongst the seriously unemployed; to this end the work teams were rotated every six days in order to allow greater access to a greater number of workers. In addition, the programme only functioned in respect to unskilled labour, not really concerning itself with the highly skilled tradesmen, who were less likely to be without work and were harder to replace on the job site. The City Foreman did have the right to recommend the replacement of any worker who did not "pull his weight" or who was noticed wasting his money in the bars and pubs. The public works scheme was restricted to permanent residents of the city and at first a strict surveillance was maintained in order to discourage unemployed workers from migrating from Ottawa or the surrounding towns. Lastly, the legal working day was reduced to eight hours from nine hours<sup>10</sup>.

The public works projects went into operation immediately upon receipt of the proper authorization from the province. The experience of the first week remained typical of the programme in action. Under the direction of T.H. Lancôt, Controller of Public Works, and Alban Laferrière, 75 workers were employed on the first day. They formed two work teams for the construction of sidewalks, one team that undertook to prepare roads for paving, another that commenced the construction of an aqueduct and, finally, two work groups were assigned to the laying of sewers. By 18 October about 150 to 175 unemployed workers were engaged in jobs at public expense. At this time Laferrière had some 700 names on his list<sup>11</sup>.

Municipal council had an entire collection of proposed public works projects, which included the digging of a tunnel on rue Montcalm to allow traffic to pass under the CPR railway tracks and the widening of the road at the foot of the interprovincial bridge so as to decongest traffic. The combined cost of these two particular proposals was placed in the neighbourhood of \$300,000<sup>12</sup>. The city, however, was forced to put aside such plans due to incessant and inevitable budget restrictions. In the long run, Ottawa had granted a total of only \$2,800,000 to the entire province of Quebec to help finance public works. As Hull moved into another winter, the following plea was printed in *Le Droit*:

Exprimons l'espoir, en présence de ces mesures, que l'hiver ne sera pas aussi rude qu'on peut être porté à le croire, et celui aussi que les personnes favorisées d'un travail régulier se montrent encore plus généreuses que d'habitude... la solidarité doit être moins que jamais un vain mot<sup>13</sup>.

The implementation of public works was the first reaction of the local government to a problem that was becoming increasingly more severe. It is difficult to ascertain exactly how many men were out of work for population moved both in and out of the city in a constant stream and many men held part time jobs or only worked a few days here and there. However, in late March 1932 Mr. Alphonse Fournier, M.P. for Hull, declared: "There is no use trying to find work in this city, as at present there are 3,000 unemployed. Some three or four hundred men receive one week's work per month and the remaining 2,600 have no work and must live on charity<sup>14</sup>." This same

year the entire manufacturing sector employed only 1,890 people out of a total population of close to 30,000 permanent residents<sup>15</sup>. Of course, the influx of outsiders swelled the total of unemployed. M. Ed. Bedard, City Assessor, cited two additional factors which served to complicate the exact determination of the numbers of unemployed. Firstly, many former residents were returning to Hull from the United States, particularly Detroit, as the American unemployment situation itself became more and more acute. Also, in this period of poverty, some Hullois who had ignored census tabulation of previous years now wished to place themselves on the city roles in the hope of obtaining some kind of public assistance<sup>16</sup>. As a matter of interest, on 26 November 1932 it was reported that 114 families (663 individuals) were officially designated as being in need in the town of Aylmer<sup>17</sup>.

The influx and constant mobility of unemployed workers in and out of Hull did create certain social problems beyond the practical dilemma of accounting for public money spent. Throughout the entire period the Hull police force, despite a reduction in numbers, continued in its normal sphere of work. The crimes confronted by the police did not change radically in the depression years; for example, the number of violent crimes did not show a particularly marked increase. But the volume of crime did escalate, as evidenced in the yearly police report of 1931. During the fiscal year 1929 - 1930, 1,255 arrests had been made by Hull police, while 1930 - 1931 witnessed 1,847 arrests, about a 30% increase. The police continued to cite petty theft, simple misdemeanors, traffic violations and vagrancy as the principal focus of their activities<sup>18</sup>.

As the situation grew progressively more grim, the municipal authorities felt compelled to institute more drastic measures. Public works were continued but a programme of direct public assistance to poverty-stricken families was begun. The city issued "bons de secours" to the heads of households, which could be redeemed for food and merchandise at city stores. As can be well expected, such a direct financial expenditure ravaged the municipal treasury. For example, in the month of February 1932, Hull spent \$19,000 on public assistance. In November of the same year the city asked for \$35,000 from the provincial government to assist its direct welfare system. The city agreed that it could pay one third of the

cost. By early November, 1932 Hull was paying out benefits to 1,205 heads of households, which covered some 6,000 people. In addition, numerous single people and widows also received money from the city coffers<sup>19</sup>. On 19 November 1932 municipal council issued a financial report outlining government spending over the past two years. In the fiscal year 1931 - 1932 Hull had spent approximately \$140,000 on public assistance and already in the fiscal year 1932 - 1933 the total had reached some \$175,000. The following breakdown of government spending was noted<sup>20</sup>:

1. Senior citizens' homes, hospitals, orphanages, etc.	\$51,865.71
2. Direct assistance (welfare)	67,954.95
3. Department of Health	5,871.38
4. La Ligue d'hygiène	2,000.00
5. Shelters (food kitchens, hostels)	11,764.07

Mayor Lambert blamed the high total costs on the burden of direct public assistance and worried about the financial effect of continued spending on the city treasury. He did not dispute the need for such programmes, but insisted that great caution be taken to avoid run-away spending. He was aware of the complaints from large and small property owners that they were being too heavily taxed at all three levels of government and he acknowledged their demand that public spending be more effectively monitored. He issued the first of many public appeals for the cooperation of unemployed, employed, businessmen, property owners and renters in making public assistance as economical a venture as possible.

A serious political controversy arose in the autumn of 1932 concerning the implementation of public assistance. As mentioned above, the municipality granted the poorest of the city "bons de secours" with which food, clothing and other commodities could be obtained from local merchants. The stores were bound by the provision that their prices could not exceed limits set by La Société St-Vincent de Paul. In one parish, however — Notre-Dame — one store, which was operating under the auspices of the local chapter of La Société St-Vincent de Paul, had created a monopoly by obliging the holders of "bons de secours" to deal solely with that store. The Association des propriétaires de Hull complained vigorously concerning this state of affairs and other groups abhorred the

thought that poor people were not able to go where prices and quality were best. The wholesale merchants joined with the retailers in condemning this practice in Notre-Dame. In their official complaint to the municipal government, the business community argued they had built their stores to serve the clientele who lived now on the edge of destitution and were forced to do business with the monopoly store. Meanwhile, static costs such as rent and taxes were placing such severe burdens on the stores that they would be unable to keep many of their salaried employees unless the volume of sales justified the expense. The municipal council ultimately ruled that the "bons de secours" could be exchanged at any store in the city that agreed to charge prices dictated by the municipality; monopoly would not be tolerated<sup>21</sup>.

Another potential option consistently articulated in the fight to reduce unemployment concerned the colonization programme, the "retour à la terre", promoted to a certain extent by the provincial government. Very early in October 1930, the Hull editorialist for *Le Droit*, Henri Lessard, wrote in praise of the idea of colonization and expressed the perceived relation between unemployment and colonization in very clear terms:

(On) prône pour soulager le chômage actuel et pour nous préparer un meilleur lendemain, un lendemain plus stable, le retour à la terre, la grande oeuvre de la colonisation.

C'est qu'après tout, celui qui cultive le sol est toujours sûr d'y trouver sa subsistance, même dans les périodes de dépression économique, tandis que l'ouvrier dans les villes reste sujet au congédiement, au chômage et à la misère. Si simple que soit cette vérité, il n'en est pas moins important de la répéter fréquemment, tant on semble n'en pas tenir compte.

Si l'on veut vraiment faire disparaître le chômage, le réduire au minimum possible, le prévenir pour le futur c'est donc vers le sol, l'agriculteur et le colon qu'il faudra orienter la politique du pays et des provinces<sup>22</sup>.

Lessard claimed that public works only attracted more jobless to the already overcrowded city, overcrowded with indigenous unemployed. Newcomers were viewed in a most hostile light.

A year and a half later the possibility of sending unemployed workers from Hull to agricultural settlements in Northern Québec was still being avidly

considered in some circles. On 7 March 1932 *Le Droit* once again expounded the virtues of colonization: "On le proclame volontiers un peu partout: c'est le retour à la terre qui constitue le vrai remède au chômage<sup>25</sup>." However, there were those in Hull who complained about the way provincial colonization authorities treated their city. Many Hullois desired to take up farmland but were prevented from doing so by the lack of organization in Quebec. It was deemed ill-advisable to send colonists into the northern regions on the eve of winter. Yet, it was in mid-November, 1932 that the Department of Colonization arranged for the transport of the first group of Hullois. The following public criticism clearly expressed the attitude of some citizens: On Monday, 13 April a large orientation meeting took place for workers in the pulp and paper industry and about 150 men from E.B. Eddy attended. The agenda included speeches from various officials of the CCTC, union local leader Auguste Regimbal and Father R. Claude, Director of Social Work in the diocese. The meeting broke up late after singing of the national anthem and there had been no outward sign of discontent or radical politics in what seemed to be an innocent gathering<sup>27</sup>. The next evening witnessed the annual

very passive and seemed oblivious to the existence of an economic crisis more serious than anything experienced in the past<sup>28</sup>. On the night of April 14, a Hull printers' union meeting was held. Members received information on the activities of sister locals in other Québec cities and discussed new technology in their profession. The union also decided to allow printers to hold jobs outside the trade if they promised to return to printing after the Depression<sup>29</sup>. It is truly striking how little protest or statements of organized discontent came from the ranks of the Catholic unions.

Such a reaction, however, is not overly surprising when one considers the interaction of religious faith with a fervent anti-Communist sentiment. Workers were encouraged to look to God for guidance in the time of emergency, and at the same time taught to despise any form of Communist or radical sympathies. Hence, the reluctance to overtly criticize the society that seemed to be crumbling about them. Two separate events reflect the reality of these tendencies. Firstly, on 3 October 1931 a special procession and service was held at Notre-Dame de Hull Church asking God to intervene in the miserable state of affairs and gradually

viendront en foule, au point de remplir complètement l'église et de rendre encore plus puissantes les prières qui s'élèveront vers le Ciel pour que s'améliore l'état de choses présent dans le monde et notre pays<sup>30</sup>.

A large rally took place at the Bourse du Travail in Hull on 30 March 1932, calling on all unemployed workers in the city to defend against the insipid and dangerous Communist menace. It was organized by the CCTC and the meeting hall was packed to the limit, with workers being turned away. Besides the usual speech-making and warning against Communist infiltration that characterized many editorials and articles throughout the period, R.P.J. Bonhomme, curé of Notre-Dame, presented a most interesting proposition. He suggested that unemployed men be sent to farms during the summer months where they would assist in the agricultural work and ultimately be paid in merchandise and food in the autumn. Thus, they could return to the city with provisions for the long winter. Any extra money made at part-time work could be used to augment these supplies. This would do much to lessen the burden of the unemployed on the municipal and provincial coffers. It was an intriguing idea, but it never was tested<sup>31</sup>.

In a time of crisis, communities often pull together in a communal effort to defeat a common foe. In this case, the common enemy was unemployment and poverty, and numerous organizations in the city made it their objective to ease the difficulties of the poor. Across from the Laurier Theater, for example, the Comité de secours aux chômeurs des Syndicats catholiques operated regular thrift sales<sup>32</sup>. As the winter of 1932 - 1933 set in, the Club de Réforme of Hull undertook to give every unemployed family in the city a New Year's meal and toys for the children. A committee led by Aurélien Gauthier set about raising the approximately \$1,500 needed to finance the venture. Merchants and farmers were asked to contribute whatever they could to the cause. Carpenters made the toys. The organizers of this venture felt it absolutely necessary that the children grow up with at least a few good memories from a period in their lives which would otherwise synonymous with deprivation, hunger and frustration<sup>33</sup>.

The general cost of aiding those severely afflicted by the tides of depression weighed heavily on the city. In early March 1932, Hull was forced to contract with the Banque Provinciale



convention of the Central Council of the Catholic unions. As entertainment "Le Groupe Lyrique Primerose" from Ottawa interpreted a five-act comedy by Labiche and Marc Michel entitled "Un Chapeau de Paille d'Italie". Musical accompaniment was provided by the St-Redempteur choir and the advertisement announcing the meeting read, "Venez passer une agréable soirée et encourager le mouvement syndical catholique." The convention was

eliminate unemployment and suffering, which were seen as threats to society. A procession followed the statue of the Virgin Mary through the streets of the neighbourhood and into the church. The following proclamation expressed the attitude of Roman Catholic clergy and many elements of the Hull population:

On espère que les hommes et les jeunes gens, auxquels est réservée la cérémo-

du Canada to sell \$426,000 worth of municipal bonds in an effort to reinforce the city treasury<sup>34</sup>. The money was needed to pay for public work projects commissioned in the battle with unemployment. Even with subsidization from the province, costs had simply climbed out of reach for the city. At the end of October 1931, Hull had agreed to commence an entire new series of work projects, using most of a \$250,000 grant received from Quebec City. The projects included \$8,000 for a sidewalk along the chemin de la Gatineau, \$10,000 for an aqueduct along the same road, \$46,000 for the continuation of the main sewer along Boulevard St-Joseph, \$108,000 for the construction of another main sewer along St-Joseph, \$500 to level one side of rue Laval and \$2,600 for the construction of another small sewer<sup>35</sup>. The projects have been enumerated in order to illustrate the type of work contemplated in the realm of work projects in Depression-era Hull. The Hull School Board bought \$12,000 of municipal bonds (at a minimum of \$96.50 each) since the bonds gave 6% interest and money in the bank was only gaining 3%<sup>36</sup>.

The picture was not completely gloomy from 1930 to 1933, for the municipal government was quite successful in its endeavors, despite the cost. In addition, there occurred a net increase in the expansion of businesses, although most new operations were of a small, restricted nature. Very few bankruptcies were announced to the public in the newspapers or by bankruptcy sales. Indeed, some companies actually fared well in the Depression. The case of E.B. Eddy is interesting because the company seemed to be moving in two different directions at once. On the one hand, facilities had been expanded in the late 1920's as a reaction to healthy market conditions; yet the M.P.P. for Hull, M. Aimé Guertin, reported to the Provincial Legislature that in the early months of 1929 E.B. Eddy had warned the city of Hull that it could hardly continue in business because of the stifling municipal taxes. Formerly it had employed, 2,000 workers but this was reduced to 1,025, of which only 500 were accounted for by the abandonment of the manufacture of matches. Guertin claimed that some 2,000 men were unemployed in Hull in an era of supposed complete prosperity, many months before the "crash" of September 1929<sup>37</sup>. Later on, while Eddy was cutting back on wages to its employees, and running operations only three or four days a week instead of the customary six or seven, it mana-

ged to locate the capital to plan replacement of its filter system, and from 1934 to 1938 the company installed an entire new system of machines to manufacture chemical pulp<sup>38</sup>.

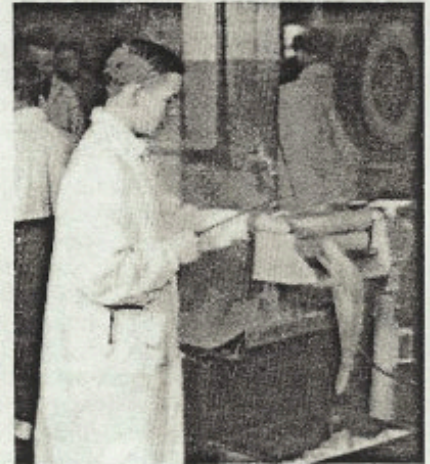
Another company that experienced considerable success in the early 1930's was the Hull Electric Co., owners of the city tram system that so much dominated municipal politics. The Hull Electric asked the city for increased fares or else reduced service, claiming a net deficit in operating costs. The municipal council opposed the demand and appointed the auditing firm of Lucien Massé & Cie. to investigate the practices of the company. The final results of the inquiry surprised city politicians and the public, for the Hull Electric was not experiencing losses at all, but rather continuous, though diminished, profits. Massé presented the following profit margins on a capital outlay of \$292,000<sup>39</sup>

1927	26.83%
1928	25.01%
1929	25.38%
1930	19.56%
1931	15.10%

In addition, Hull Electric had been completely owned since 1927 by the International Paper Co., which stripped the former of its hydroelectric power facility at Pagan Falls (giving it to another subsidiary, the Gatineau Power Co.) and its energy distribution system (which went to Canadian Hydro, also an I.P. company). International Paper was following a management strategy of decentralizing its profits so that they did not appear so suspicious and so that the Hull Electric could appeal for rate increases on the grounds that it now had to buy its energy. Massé accused the Hull Electric and International Paper of fraudulent accounting, of the proverbial "cooking of the books"<sup>40</sup>.

In conclusion, one must say that the Depression had a great impact on life in Hull, in the economic, political and social sense. The economy of Hull recovered slowly and steadily after the spring of 1933. By 1939 the manufacturing sector was employing 2,497 men and producing \$12,928,260 worth of goods; compared to 1,890 employed and \$6,750,000 produced in 1932. The number of industrial facilities in Hull actually did decrease, falling from 52 in 1929 to 45 in 1939<sup>41</sup>. The municipal government attempted to react as quickly as possible, but the efficiency of its operations was somewhat jeopardi-

zed by a lack of cooperation among employers. The author has no data, but an interesting study in social history might well be an examination of the socio-political role of graft and corruption during a time of crisis. The case of Hull describes some of the problems and attempted solutions accompanying the early depression era in an industrial setting.



#### NOTES

1. Information obtained from a personal meeting with the Director of Public Relations of E.B. Eddy Forest Products Co.
2. *Le Droit*, September 30, p. 4.
3. For example, *Ibid.*, 18 October 1929, p. 4.
4. Edmond Kayser, *Industry in Hull*, pp. 65-6.
5. *Le Droit*, 4 October 1930, p. 4.
6. *Ibid.*, 6 April 1931, p. 4.
7. *Ibid.*, 14 October 1930, p. 4.
8. *Ibid.*, 21 October 1930, p. 4.
9. *Ibid.*, 10 October 1930, p. 4.
10. *Ibid.*
11. *Ibid.*, 13 October 1930 and 18 October 1930, p. 4.
12. *Ibid.*, 21 October 1930, p. 4.
13. *Ibid.*, 13 October 1930, p. 4.
14. Canada, *Debates of the House of Commons*, 1929, p. 1662.
15. Kayser, p. 65.
16. *Le Droit*, 6 October 1931, p. 5.
17. *Ibid.*, 26 November 1932, p. 4.
18. *Ibid.*, 8 November 1932, p. 4.
19. *Ibid.*, 25 April 1931, p. 4.
20. *Ibid.*, 19 November 1932, p. 4.
21. *Ibid.*, 8 November 1932, p. 4.
22. *Ibid.*, 4 October 1930, p. 4.
23. *Ibid.*, 7 March 1932, p. 4.
24. *Ibid.*, 2 November 1932, p. 4.
25. *Ibid.*, 9 and 17 November 1932, p. 4.
26. *Ibid.*, 28 April 1930, p. 4.
27. *Ibid.*, 13 April 1931, p. 4.
28. *Ibid.*, 14 April 1931, p. 4.
29. *Ibid.*, 14 April 1931, p. 4.
30. *Ibid.*, 3 October 1931, p. 4.
31. *Ibid.*, 1 April 1932, p. 4.
32. *Ibid.*, 4 November 1932, p. 4.
33. *Ibid.*, 17 November 1932, p. 4.
34. *Ibid.*, 3 March 1932, p. 4.
35. *Ibid.*, 31 October 1931, p. 4.
36. *Ibid.*, 18 March 1932, p. 4.
37. Canada, *Debates of the House of Commons*, 1932, p. 292.
38. Lucien Brault, *Hull, 1800-1950*, p. 142.
39. *Le Droit*, 24 November 1932, p. 4.
40. *Ibid.*
41. Kayser, pp. 65, 67.